

 \$10

HIVER 2014

Suite à la Colline

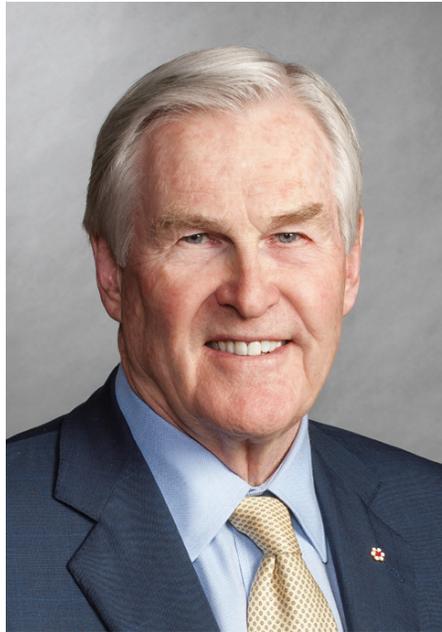
Association canadienne des ex-parlementaires

Réunion régionale à
Winnipeg et à Churchill

Les chats ont quitté la Colline

Commémoration de la guerre de Corée

Faites une croix au calendrier



Une soirée en l'honneur de l'hon. Michael Wilson, C.P., C.C.

Veillez vous joindre à l'Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP) pour honorer notre ami et collègue l'honorable Michael Wilson pour la remise du Prix pour l'ensemble de ses réalisations

Mercredi le 21 mai 2014
18 h p.m. ~ Réception
19 h ~ Dîner et programme

**Fairmont Royal York,
Canadian Room**
100 rue Front Ouest, Toronto
Contactez Bassett Events Inc., à 416-966-4660 ou à
jbassett@bassettevents.ca pour acheter les billets

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

VOLUME 10, NUMÉRO 1

HIVER 2014

DANS CE NUMÉRO

Un ancien membre du Congrès en visite à l'Université Carleton Caresse Ley	4	Le sanctuaire des chats a quitté sa neuvième vie Caresse Ley	23
Sous le regard du président Léo Duguay	5	Le 60e anniversaire de l'armistice de la guerre de Corée Caresse Ley	24
Rapport du directeur Jack Silverstone	6	Impressions Dorothy Dobbie	26
À Winnipeg Marty Dolin	7	La sécurité est renforcée sur la Colline Caresse Ley	27
Un après-midi intime avec un lagopède Dorothy Dobbie et Marty Dolin	8	Garder le contact Harrison Lowman et Will Stos	28
L'ancien président de l'UE s'exprime à l'occasion d'un dîner de l'ACEP Catherine Cross, photos : Denis Drever	12	Le coût de la sécurité Hon. John Reid	30
Musée canadien des civilisations : la métamorphose controversée de la « salle du Canada » Caresse Ley	14	La Seconde Guerre mondiale et le Guide alimentaire canadien Peter Adams	32
#FAQMP : Répondre aux besoins des électeurs au XXIe siècle Harrison Lowman	16	Confessions d'un politicien déchu Harrison Lowman	33
L'ACEP récompense une enseignante de l'Alberta pour avoir initié ses élèves à la démocratie Catherine Cross	19	Notre hommage à ceux qui nous ont quittés Will Stos et Harrison Lowman	34
La fin du système de vote des délégués Harrison Lowman, photos : Shane Mackenzie	20	Vote étudiant - Démocratie Jacob Deng : Fils du Soudan du Sud et du Canada Catherine Cross	35 36
		Être ou ne pas être un phoque bien dressé Geoff Scott	38





Un ours polaire à Churchill. Photo de couverture : Alexander de Vries.

Rédactrice en chef
Dorothy Dobbie

Rédacteur associé
Geoff Scott

Stagiaires à la rédaction
Harrison Lowman, stagiaire principale;
Caresse Ley, Catherine Cross

Comité de rédaction
D'Bill Casey, Dorothy Dobbie, Simma Holt, l'hon. Betty Kennedy, Keith Penner, l'hon. John Reid, Doug Rowland, Geoff Scott

Comité de rédaction émérite
L'hon. Jim Fleming, Claudy Lynch

Collaborateurs
L'hon. Peter Adams, Dorothy Dobbie, Marty Dolin, Léo Duguay, l'hon. John Reid, Geoff Scott, Jack Silverstone, Will Stos

Adjoints à la production
Céline Brazeau-Fraser, Karl Thomsen, Colby Marjerrison, Susan Simms

ISSN
1920 -8561

Mission

Suite à la Colline, une revue pour les exparlementaires, est conçue de façon à faire participer ses lecteurs, à les informer et à les tenir au courant des activités des autres lecteurs, de l'Association et de la Fondation pour l'éducation. Elle a pour objectif d'encourager la participation au sein de l'Association et de promouvoir la démocratie. Les opinions exprimées dans cette publication par nos collaborateurs ne représentent pas nécessairement celles de l'ACEP ou de la Fondation pour l'éducation. L'équipe de Suite à la Colline vous invite à adresser vos lettres, textes et suggestions à C.P.1, 131, rue Queen, Chambre des communes, Ottawa (Ontario) K1A 0A6 Téléphone : 1-888-567-4764; télécopieur : 613947-1764; courriel: exparl@parl.gc.ca; site Web: www.exparl.ca.

Un ancien membre du Congrès en visite à l'Université Carleton

par Caresse Ley



Jack Silverstone en compagnie de Dennis Hertel.

Dennis Hertel, un ancien membre démocrate du Congrès, a participé au début de juin à une discussion organisée à l'Université Carleton sur les relations canado-américaines. Originaire de Détroit, M. Hertel a représenté le Michigan au Congrès de 1981 à 1993.

L'ancien politicien a abordé différentes questions, dont l'énergie, l'économie et l'évolution du paysage politique américain. Toutes pointaient toutefois vers un constat : l'ignorance des Américains.

« Honnêtement, les Américains n'en savent pas assez sur le Canada, qui constitue pourtant notre plus important ami et allié depuis plus de 200 ans », a affirmé M. Hertel en entrevue.

Selon lui, « même les Américains élus au gouvernement » ne possèdent pas les connaissances de base sur le Canada. Par exemple, ils n'ont aucune idée de la taille de la population du pays, du nom de son premier ministre ou du fonctionnement de son système parlementaire.

« Il faut s'attaquer à cette ignorance », a-t-il affirmé.

Selon M. Hertel, les échanges étudiants et les projets conjoints réunissant élus actuels et anciens élus des deux pays constituent des moyens d'aider les Américains à améliorer leurs connaissances sur le Canada. Par ailleurs, même si les

Canadiens en savent généralement plus sur les États-Unis, il y a toujours place à l'amélioration, a-t-il ajouté.

Selon lui toutefois, « il y a toujours un noyau de gens bien au fait de l'actualité ».

M. Hertel a aussi fait remarquer qu'il n'est plus possible pour l'Américain moyen d'organiser une campagne politique peu coûteuse et de gagner, chose qui était possible à ses débuts en politique. De nos jours, il n'est pas inhabituel que les candidats du Michigan au Congrès dépensent jusqu'à 20 millions de dollars pour leur campagne, a-t-il indiqué. Pourtant, le poste lui-même rapporte 174 000 \$ par année, soit une petite fraction des sommes dépensées.

Il est donc devenu plus difficile d'accéder au gouvernement que du temps où il était au Congrès. Les questions de savoir qui finance les campagnes et qui profite des victoires électorales ont une influence sur la façon dont les Canadiens et les Américains perçoivent les États-Unis.

Malgré les différences entre nos deux pays, M. Hertel croit que « rien n'est plus important pour les États-Unis que leur amitié et leur alliance avec le Canada ». Même si les deux pays peuvent avoir des avis divergents en matière de politiques, « nous arrivons toujours à trouver un terrain d'entente ».



Sous le regard du président

A lors que la neige commence à couvrir la Colline du Parlement, ralentissant les déplacements dans toute notre belle capitale nationale, les bureaux de l'Association canadienne des ex-parlementaires sont aussi occupés que jamais.

Parenthèse concernant l'AGA de cette année

Ont assisté à l'assemblée générale annuelle de cette année des représentants de l'Association of Former Members of Congress des États-Unis, de l'Association des anciens députés du Parlement européen, de l'International Republican Institute et du National Democratic Institute. Leur participation a favorisé des discussions animées sur le développement de la démocratie à l'étranger et a témoigné des liens internationaux étroits que l'Association a noués au fil des ans. Les membres doivent s'attendre à des possibilités de bénévolat à l'étranger.

Visite à Winnipeg

Au cours de la réunion régionale à Winnipeg, nous avons eu l'occasion d'échanger avec des membres de l'Association des exdéputés de l'Assemblée législative du Manitoba et des collègues qui ont déjà été membres de l'Assemblée nationale du Québec et de l'Assemblée législative de l'Ontario. Ce fut une expérience sans pareil d'échanger nos expériences avec d'autres législateurs. Je pense que les législateurs de tout acabit cherchent à faire dans bien des cas la même chose.

Vingt-trois d'entre nous sont ensuite allés à Churchill. Nous avons pu voir une collectivité dynamique du Nord, où s'ouvrent des possibilités d'exploitation minière, de tourisme et de transport de marchandises grâce au port de Churchill. Vous trouverez dans le présent numéro des photos d'ours polaires prises dans la région avec le plus long des objectifs, évidemment.

Neuvième dîner-bénéfice annuel Douglas C. Frith

Le dîner de cette année a été un succès. Nous continuons de jouir d'un appui considérable du secteur des entreprises en ce qui concerne nos activités visant à promouvoir la démocratie. Notre commanditaire attitré, Rx&D, est particulièrement satisfait de l'accent que nous mettons sur les jeunes Canadiens.

L'exposé tout à fait opportun donné par M. Patrick Cox, ancien président du Parlement européen, sur « l'économie, l'euro et l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada » était édifiant. M. Cox a présenté comment les Européens voient l'accord avec le Canada et a expliqué à quel point le nouvel accord économique et commercial global entre le Canada et l'UE sera avantageux pour ce pays. Vous trouverez d'autres renseignements sur cet événement dans les pages du présent numéro.

En route vers le Pérou et le Chili

Comme on l'a déjà mentionné, l'Association visitera le Pérou et le Chili en janvier 2014. Plus de 20 personnes se sont déjà inscrites. Nous prévoyons nous rendre dans les ambassades du Canada et rencontrer des représentants du gouvernement, des universitaires et des gens d'affaires de la région. Ces voyages sont une excellente occasion de rencontrer nos collègues et de nous renseigner sur les enjeux et les possibilités qui se présentent à eux.

Initiatives à venir

L'Association continuera de travailler avec Élections Canada et d'autres organismes dans le cadre de la Semaine annuelle de la démocratie. Le nombre de participants à cette activité augmente rapidement. Le citoyen éduqué est le fondement de la démocratie.

Prix et in memoriam

En mai 2014 à Toronto, l'ACEP remettra à l'honorable Michael Wilson un prix pour l'ensemble de ses réalisations. Pour terminer, le feu honorable Fred Mifflin, un grand député qui a grandement contribué à l'ACEP, manquera beaucoup à l'Association.

Léo Duguay
President





Rapport du directeur exécutif

par Jack Silverstone

Lors de notre prochaine activité, nous présenterons le prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations à l'hon. Michael Wilson, le 21 mai 2014, à l'hôtel historique Royal York de Toronto.

C'est avec plaisir que je vous confirme que nous poursuivrons tous nos programmes comme prévu malgré les restrictions en ressources humaines et financières. Pour la première fois, nous avons offert à l'interne notre programme « Du Parlement au Campus », qui était auparavant mené de main de maître par Patrice Dutil, de l'Université Ryerson de Toronto et actuellement en année sabbatique. Dans ce cadre, nous avons reçu et rempli près de 25 demandes de collèges et universités de tout le pays, et la session d'hiver s'annonce bien.

J'ai eu l'honneur d'assister au dîner du bibliothécaire parlementaire offert aux enseignants qui participaient au Forum des enseignantes et enseignants à Ottawa dans le cadre duquel des enseignants d'écoles primaires et secondaires de tout le pays reçoivent une formation intensive d'une semaine sur l'enseignement du processus politique et la valeur de la participation citoyenne. Notre association offre huit bourses de 500 \$ à autant d'enseignants pour leur permettre de prendre part à ce Forum. J'ai eu le grand plaisir à cette occasion d'en rencontrer

quelques-uns qui m'ont fait part de leurs éloges et remerciements, s'exclamant que sans notre soutien, ils n'auraient pas profité de cette merveilleuse occasion d'acquérir toutes ces connaissances à partager maintenant avec leurs élèves. Notre soutien financier vient compenser les ressources de plus en plus limitées des écoles et permet ainsi à des enseignants de participer à une importante séance de préparation en éducation citoyenne.

Je suis heureux aussi de vous annoncer que de nouveaux établissements et organisations veulent discuter avec nous de possibilités de partenariat, particulièrement en ce qui a trait à l'augmentation de l'engagement des jeunes au sein du processus politique au Canada. Notre entreprise est en plein essor! Nous travaillons fort pour évaluer toutes les demandes de financement pour veiller à ce que nos contributions soient les plus profitables possible.

La salle était à peine rangée après le 9e super-bénéfice annuel de notre Fondation, le 23 octobre dernier, à Ottawa (un vif succès, incidemment), que nous nous mettions à l'œuvre pour planifier notre prochaine activité, la présentation

du prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations à l'hon. Michael Wilson le 21 mai 2014, à Toronto. Nous avons réservé une salle à l'hôtel historique Royal York de Toronto et mettons actuellement sur pied un comité organisateur hors pair. Nous gardons tous un souvenir radieux de nos présentations de ce prix à l'hon. Don Mazankowski à Calgary, en 2010, à l'hon. Ed Lumley à Toronto, en 2011 et à Alexa McDonough à Halifax, en 2012, et nous attendons avec impatience cette soirée en hommage à un autre grand parlementaire et Canadien.

En guise de conclusion : au cours des nombreuses activités auxquelles je participe à Ottawa au nom de notre organisme, j'entends souvent, au moment où le Parlement et ses institutions sont en pleine mutation, l'Association canadienne des ex-parlementaires être citée en exemple pour l'éthique inhérente à son travail ainsi que ses valeurs de collégialité et d'objectivité. À la brutalité et à l'agitation de la vie politique, l'Association oppose son rôle de promouvoir l'importance du respect et du civisme au sein de notre riche démocratie.

Muriel Smith, ancienne députée, s'entretient avec Murray Dorin.



Francis LeBlanc, à droite, en conversation avec Gordon Earle.

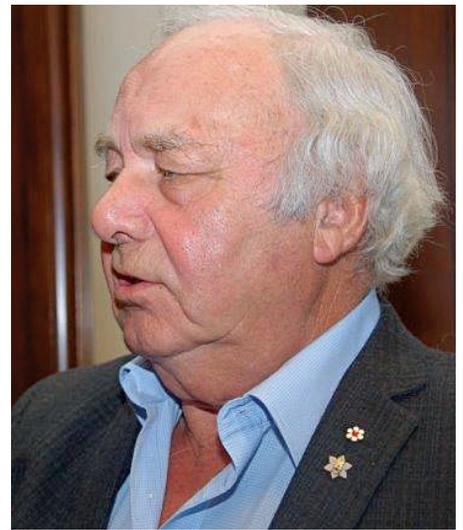
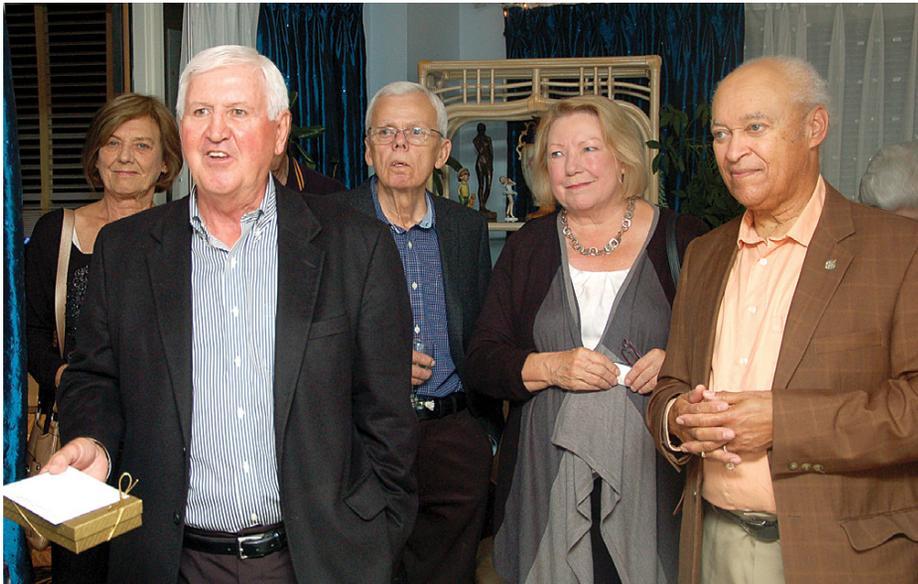


Linda Asper, ancienne députée du Manitoba, et son mari, Aubrey.



À Winnipeg

Photos : Marty Dolin



En compagnie du président de l'ACEP, Léo Duguay, Marlene Catterall, Glenn Dobbie, Dorothy Dobbie et l'ancien protecteur du citoyen du Manitoba, Gordon Earle.

L'hon. Edward Schreyer, ancien député et gouverneur général du Canada, a assisté au repas offert par le Président du Manitoba, Daryl Reid, tenu au palais législatif.



Murray Cardiff.

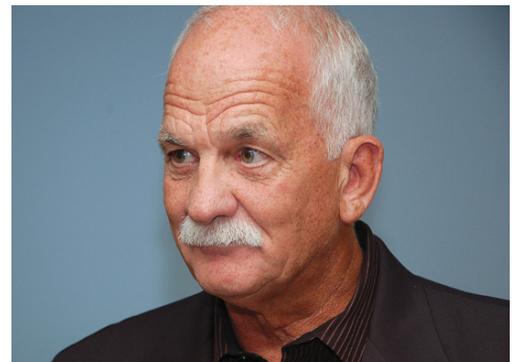
Céline Fraser, collaboratrice à l'ACEP.



L'hon. Charlie Mayer, à gauche, en conversation avec l'hon. Jim Downey, ancien député du Manitoba.

Terry Stratton, ancien sénateur.

L'hon. Vic Toews.



Un après-midi intime avec un lagopède

La réunion régionale du Manitoba : des journées chaudes, le beau Parlement, le juge Murray Sinclair, le Musée des droits de la personne et une visite à Churchill

Article de Dorothy Dobbie, photographies de Marty Dolin

Le beau temps était au rendez-vous pour la partie de la réunion régionale de l'ACEP du Manitoba se déroulant à Winnipeg : les journées étaient chaudes et ensoleillées, les splendides ormes étaient encore feuillus et l'herbe de l'automne avait l'apparence d'une mer émeraude.

Nous nous sommes réunis dans le beau Parlement du Manitoba, dans l'une des grandes salles de réunion spacieuses et ensoleillées du deuxième étage. L'un des points saillants des réunions a été une séance mixte tenue avec les députés provinciaux du Manitoba, au cours de laquelle l'honorable juge Murray Sinclair a captivé la salle alors qu'il parlait de ses expériences à titre de président de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada. Ses mots étaient pesés, mais avaient une grande force puisque le contenu et le ton étaient réfléchis.

Les conséquences étaient lourdes

Au sujet des pensionnats, M. Sinclair a indiqué que la séparation forcée des enfants d'avec leurs parents avait de grands préjudices sur leur identité. Les générations victimes de ce régime, a-t-il ajouté, ont perdu leur lien avec tout ce qu'ils étaient et tout ce qu'ils sont. Il est difficile de le croire, mais cette situation s'est produite il y a plus de 130 ans et, encore aujourd'hui, les conséquences se font encore sentir au sein des peuples autochtones. Le juge Sinclair estime toutefois que l'éducation est la clé de l'avenir, mais pas seulement l'éducation que l'on retrouve dans les manuels. Il faut apprendre à se respecter mutuellement et à manifester ce respect, a-t-il dit.

Visite du Musée des droits de la personne

Un autre point saillant a été la visite du Musée canadien des droits de la personne, qui est encore en construction. Les députés ont eu la chance d'admirer l'intérieur de ce magnifique édifice situé sur la berge de l'historique rivière Rouge à La Fourche. Un grand merci à la députée provinciale Myrna Phillips, qui a eu la gentillesse de nous recevoir avec ses collègues chez



L'honorable juge Murray Sinclair parle de ses expériences à titre de président de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.



Ian Waddell soulève un point au cours de la réunion.



Bill Blaikie, membre de l'Association des anciens députés provinciaux du Manitoba et de l'ACEP.

Ci-dessous, Anita Neville en compagnie de l'ancienne députée provinciale Myrna Phillips, qui a accueilli l'ACEP dans sa demeure.





L'ancienne députée provinciale Linda Asper a présidé la réunion et a généreusement aidé l'ACEP.



Photo de groupe d'anciens députés provinciaux et parlementaires au bas du grand escalier du Parlement du Manitoba. Photo: Debbie Schon.



L'ancienne députée provinciale du Manitoba Avis Gray en compagnie du premier ministre du Manitoba, Greg Selinger.



Ci-dessus : l'ancien sénateur Raymond Setlakwe. Droite : le président Léo Duguay.



Ci-dessous : Murray Dorin soulève un point.



Naomi Abbott et Mme Setlakwe en tête-à-tête.





Pause pour une photo de groupe à côté de l'autocar de la toundra. À gauche, on aperçoit Marty Dolin, qui a pris tant de photos qu'on ne le voit, à peine, que sur celle-ci.



Wally, en quête d'un ours polaire fugace.



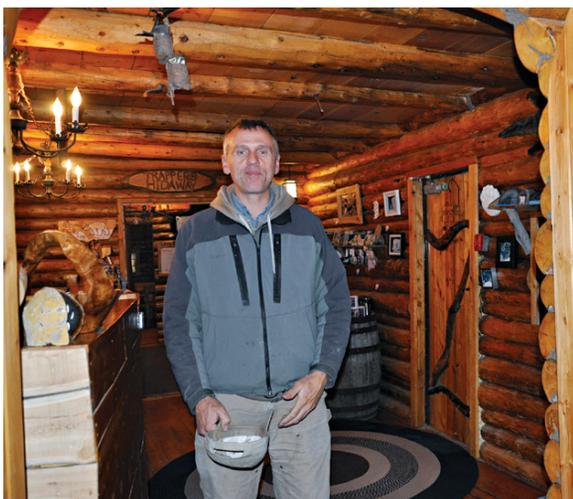
L'Arctic Trading Company, une des nombreuses boutiques exceptionnelles.

Ci-dessous : Wally Daudrich, propriétaire du Lazy Bear Lodge à Churchill. Wally a construit l'hôtel de ses propres mains en rondins qu'il a ramassés.



Ci-dessus : Inukshuk sur les rives de la baie d'Hudson.

Ci-dessous : Le charme rustique du Lazy Bear Lodge. Le propriétaire, Wally Daudrich, a construit le foyer et fabriqué les meubles.





L'ours polaire de Marty Dolin. ci-dessus.

À droite : Le cliché de Sandy Millen.



À gauche : L'un des nombreux artefacts de l'Eskimo Museum à Churchill.

Ci-dessous : Lagopèdes arborant déjà leur blanc plumage pour l'hiver.



Ci-dessous : Les lits sont douillet et les chambres, bien équipées, au Lazy Bear Lodge.



En marche sur la côte balayée par les vents (ci-dessus) vers le lieu historique national du Fort Prince-de-Galles.

elle le dimanche soir. Le président Daryl Reid a été un hôte gracieux en nous accordant « droit de cité » au Parlement et en offrant un dîner le lundi soir.

En route pour Churchill!

Le mardi, 23 membres ont pris place à bord d'un avion de Calm Air à destination de Churchill. La première belle surprise a été le petit déjeuner chaud en vol! Le voyage de deux heures a été très agréable.

La deuxième surprise qui nous a ravies a été le Lazy Bear Lodge. Notre hôte Wally Daudrich et sa famille ainsi que son personnel ont veillé à notre confort dans leur bel hôtel en bois rond authentique. Croyez-le ou non, Wally a posé chacun des rondins à la main. Où trouve-t-on des rondins à Churchill? Il est allé les chercher à 35 km au sud, à un endroit dévasté par un feu de forêt. Plutôt que de laisser le bois tombé pourrir et nuire à la couche d'ozone, il l'a transporté, une demi-douzaine de rondins à la fois, jusqu'au chemin, où il les a chargés dans sa camionnette pour les rapporter en ville. L'hôtel compte 1 250 rondins. Wally a également façonné une grande partie des meubles!

Il nous a de plus fait l'honneur de nous servir de guide et de traqueur d'ours polaire. Nous nous sommes rendus sur la toundra pour observer la faune. Si nous avons pu nous approcher de lagopèdes, les ours polaires se sont faits plus timides. Nous en avons finalement aperçu un hors du sentier battu. Sandy Millen et l'ancien député provincial Marty Dolin l'ont photographié à l'aide de leur téléobjectif.

Port de Churchill

Nous avons passé une dernière matinée au port de Churchill à observer la manutention du grain. Un navire russe était à quai et d'autres attendaient dans le havre de charger une partie de la récolte manito-baine abondante de cette année. À notre grand plaisir, OmniTRAX, propriétaire du port, a offert une réception à l'occasion de notre visite.

À tous les points de vue – sauf pour ce qui est de voir un ours polaire de vraiment près (nous avons devancé la haute saison pour voir les ours d'environ deux semaines) –, Churchill a été un immense succès. Les paysages sont surnaturels. L'hospitalité a été remarquable, et la nourriture excellente. Il était amusant de visiter les boutiques. La dernière surprise agréable a été de pouvoir monter à bord du vol au départ sans devoir se prêter à un contrôle de sécurité.

Tous sont partis avec le sourire!

L'ancien président du Parlement européen s'exprime sur l'accord avec l'UE

par Catherine Cross, photos : Denis Drever



Léo Duguay, Phon. Peter Van Loan, Phon. Noël Kinsella, Pat Cox et Russell Williams.

Patrick Cox, président de l'Association des anciens députés du Parlement européen, s'est exprimé sur l'importance de la récente annonce sur l'accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne à l'occasion du neuvième dîner de financement annuel Douglas C. Frith.

« Il s'agit du plus important accord de libre-échange conclu par l'Union européenne de toute son histoire et de toute l'histoire des organisations l'ayant précédée », at-il affirmé. « Les possibilités sont vastes et riches. Je vous souhaite d'en tirer profit, et j'espère qu'il y aura des retombées pour vos entreprises et toute la société. »

Néanmoins, l'accord ne fera pas que

des heureux, selon lui. Il a donné en exemple les éleveurs irlandais, qui craignent l'arrivée du bœuf canadien, et les agriculteurs canadiens, qui s'inquiètent de l'importation de fromages fins.

« Il faut construire plutôt qu'établir des barrières de défense », at-il indiqué à une foule composée de quelque 300 politiciens actuels ou retraités, de représentants d'entreprise et de stagiaires politiques.

« Il s'agit d'un partenariat authentique qui peut croître grâce à l'unification de nos efforts », at-il ajouté.

Le dîner est un événement annuel qui permet d'amasser des fonds destinés à la Fondation pour l'éducation de l'Association canadienne des ex-parlementaires. La Fondation pour l'éducation per-

met de réaliser des programmes qui font la promotion de la démocratie et de la pleine compréhension du processus politique et qui visent de façon particulière à susciter la participation des jeunes Canadiens. La Fondation s'emploie également à promouvoir la démocratie et à faire œuvre pédagogique dans différents pays du monde. Depuis le tout premier événement de financement organisé il y a plus de neuf ans, plus d'un million de dollars ont été amassés.

L'événement permet également aux politiciens élus d'échanger avec d'anciens politiciens. Il s'agit d'une occasion en or, selon la députée libérale de St. Paul's (Ontario), l'honorable Carolyn Bennett, présente à l'événement.



Patrick Cox, ancien président du Parlement européen, s'est exprimé au sujet de l'importance de l'accord de libre-échange récemment conclu entre le Canada et l'Union européenne.



L'hon. Noël Kinsella, Président du Sénat.



Léo Duguay.



L'hon. Don Boudria.

« Il est très important que les nouveaux parlementaires participent à ce genre d'événement pour savoir ce qui se faisait avant, en particulier en ce qui concerne la collaboration entre partis qui permettrait à chacun des partis de faire progresser son programme particulier », atelle affirmé. « On ne ressent pas toujours cette collaboration au Parlement, et j'espère que les anciens parlementaires seront convaincants ce soir et qu'ils nous rappelleront à quoi cela ressemble de faire du Canada la grande priorité. »

Selon elle, le public canadien doit lui aussi en savoir plus sur les anciens parlementaires et sur le fait « qu'ils poursuivent leur implication même après leur départ », pour susciter la participation des

gens et combattre le cynisme ambiant qui, selon elle, nuit à la participation active à la démocratie canadienne.

Dans une entrevue accordée après son discours, M. Cox a réfléchi à son rôle à titre de président de l'équivalent européen de l'Association canadienne des ex-parlementaires.

« Il existe un bon échange, en particulier entre les associations canadienne et européenne », atil affirmé.

Ainsi, l'Association européenne a suivi l'exemple de l'ACEP pour l'organisation des cérémonies commémoratives de députés décédés. Les Européens ont pour leur part montré aux membres de l'ACEP comment réaliser des voyages d'étude fructueux.



L'hon. Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes.

Musée canadien des civilisations : la métamorphose controversée de la « salle du Canada »

Photos et article par Caresse Ley

Lorsque le gouvernement a annoncé que le Musée canadien des civilisations porterait désormais le nom de Musée canadien de l'histoire, la nouvelle a suscité un mélange déroutant de critiques et d'éloges. Les Canadiens se sont demandé quelle histoire on raconterait et pourquoi on avait décidé de sacrifier l'aspect des civilisations de la mission du Musée. Un an après le dépôt du projet de loi sur le nouveau nom, le sort du Musée demeure incertain.

Le projet de loi C-49, qui proposait de remplacer le Musée canadien des civilisations (MCC) par le Musée canadien de l'histoire et d'en redéfinir la mission, est mort au Feuilleton en juin. Le projet de loi avait franchi l'étape du rapport le 18 juin 2013, mais n'avait pas reçu la sanction royale. Le projet de loi a été redéposé le 25 octobre sous le numéro C-7. Il a fait l'objet d'un débat rapide, puis a franchi l'étape de la troisième lecture le 6 novembre. Il attend maintenant la sanction royale.

En attendant que le projet de loi C7 franchisse cette ultime étape, le MCC procède au projet de réaménagement d'une partie du Musée qu'il préparait avant la présentation des mesures législatives visant à modifier sa mission. Le projet de loi axe clairement cette mission sur l'histoire du Canada, mais les répercussions concrètes qu'il aura sur la collection du Musée restent inconnues.

Le gouvernement a néanmoins accordé 25 millions de dollars au MCC pour le réaménagement de la salle du Canada – un projet qui a suscité des critiques particulièrement vives. Cette partie du Musée raconte actuellement l'histoire du Canada de l'arrivée des colons européens jusqu'en 1970 environ.

« En partant, c'est un problème. On ne peut pas raconter l'histoire du Canada à partir de l'arrivée des Européens pour la pêche à la morue », souligne Mark



Mark O'Neil, PDG du Musée canadien des civilisations.

O'Neil, PDG du MCC, ajoutant qu'il importe de faire remonter l'histoire du Canada aux récits des peuples autochtones.

Transformation de la salle du Canada

Pendant les rénovations, la salle du Canada sera réunie à la salle des personnalités canadiennes, qui nous fait connaître des personnages historiques comme Laura Secord et Samuel de Champlain. Le Musée n'a pas encore décidé quels éléments de la salle du Canada seront remplacés et lesquels resteront en place.

La nouvelle exposition doublera la superficie actuelle de la salle du Canada, qui totalisera désormais 43 000 pieds carrés,

soit un peu moins qu'un terrain de football. Le reste du Musée restera tel quel, et continuera d'accueillir des expositions internationales. Le MCC présentera également des expositions spéciales venant de partout au Canada afin de raconter des récits qui seront absents de la salle du Canada.

Ces changements se sont fait attendre, dit O'Neil. La salle avait besoin d'une cure de rajeunissement, que le MCC change de nom ou non. À l'heure actuelle, les visiteurs traversent la salle du Canada en partant de la côte Est et se déplacent à la fois vers l'ouest et dans le temps pour découvrir le Canada. Cette conception empêche les conservateurs du Musée



La salle du Canada est en cours de rénovation. On y présentera un tableau plus complet de l'histoire du Canada.

d'évoquer diverses époques historiques. Ainsi, quand survient la Révolution tranquille dans les années 1960, les visiteurs ont déjà traversé le Québec et explorent les Prairies.

« Tous ces aspects restent figés dans le temps, explique O'Neill. Il n'y a pas de pensionnats autochtones, pas d'histoire des femmes. Nous croyons devoir faire mieux que cela, et nous pensons que la salle doit procurer une expérience chronologique fondée sur l'histoire et riche en artefacts. Les trois idées que l'on doit retrouver, selon moi, dans cette salle sont celles-ci : Qui sont les Canadiens? D'où viennent-ils? Où vont-ils comme peuple? »

O'Neill dit souhaiter que la nouvelle exposition présente autant d'intérêt pour les visiteurs canadiens que pour ceux de l'étranger, soit 75 et 25 % respectivement des 1,2 million de visiteurs qu'accueille le Musée chaque année. En même temps, O'Neill dit vouloir que la salle du Canada soit un lieu qui montre les problématiques de l'histoire et évoque diverses perspectives afin de fournir un contexte et de révéler les tensions que certaines questions ont suscitées dans l'histoire du Canada.

Révéler les tensions dans l'histoire du Canada

O'Neill souligne l'exemple de Louis Riel. À l'heure actuelle, seulement deux panneaux racontent l'histoire de Riel et l'importance de son rôle. O'Neill espère que la nouvelle exposition présentera diverses perspectives historiques sur Riel, situera le contexte dans lequel il a vécu et, surtout, fera comprendre aux Canadiens pourquoi ils devraient s'intéresser à Riel aujourd'hui.

Pourtant, alors que le MCC se propose de raconter une histoire inclusive, la tâche est sans doute difficile.

« Ce n'est pas possible, affirme Paul Litt, historien à l'Université Carleton qui a été invité à une consultation au Musée concernant la nouvelle exposition. On essaie de produire quelque chose de populaire et de divertissant, et qui brosse en même temps un tableau complet de l'histoire du Canada. »

« La direction en place est, je crois, très consciente du climat politique dans lequel le Musée mène ses activités et des limites de ce qui est acceptable, dit-il. Je pense qu'on peut s'attendre à voir une narration assez linéaire et consensuelle,

avec beaucoup de clinquant et de bidules interactifs pour plaire au public. »

Il ajoute : « Il est presque impossible de consulter tout le monde. En définitive, le Musée doit raconter une histoire nationale. » Il propose que le Musée mentionne d'autres endroits, notamment d'autres musées, où les visiteurs pourront en apprendre davantage ou entendre d'autres points de vue.

« C'est presque une occasion inespérée. Chacun a son opinion. Certains aiment beaucoup la salle du Canada telle qu'elle est. D'autres la critiquent vivement. Notre objectif sera de procurer une expérience encore meilleure en misant sur les éléments efficaces de la salle du Canada, estime-t-il. À notre avis, il est temps qu'un pays aussi évolué que le Canada et aussi important que le Canada puisse raconter son histoire aux visiteurs avec conviction, de manière courageuse. Ce pays a un rôle à jouer dans le monde et un passé qui mérite d'être connu. »

Le Musée compte ouvrir la salle du Canada rénovée le jour de la Fête du Canada en 2017, à l'occasion du sesquicentenaire du Canada.

#FAQMP

(Frequently asked questions for your member of Parliament)

Répondre aux besoins des électeurs au XXI^e siècle

par Harrison Lowman



Dans les années 1960, Geoff Scott, journaliste à l'époque puis député progressiste conservateur, a mis quelque chose en branle.

En 1968, le journaliste Geoff Scott voulait répondre à un besoin de nouvelles ignoré sur la Colline du Parlement. Tandis que la meute de correspondants parlementaires suivait de près les leaders et les ministres du Cabinet pour obtenir leurs réactions sur les nouvelles d'envergure nationale, M. Scott ne s'intéressait guère au prestige et au rang.

Dans le cadre de son émission de télévision *Your Man on the Hill*, le journaliste indépendant s'adressait aux députés, peu importe leur influence et leur allégeance, pour leur poser des questions directes sur les répercussions des décisions du gouvernement fédéral sur leur circonscription. Pour M. Scott, les députés étaient des personnes élues afin de représenter les préoccupations de leurs électeurs. « Les députés se faisaient connaître par le portefeuille du Cabinet qui leur était confié, mais j'ai décidé de passer par un autre chemin et de m'attarder à leur travail à l'échelle locale et aux questions relevant de leur circonscription, indique M. Scott. Je m'entretenais avec les députés, qu'ils soient ministres ou non ».

M. Scott est parvenu à se tailler une place dans l'horaire chargé du premier ministre Trudeau et l'entrevue qu'il a menée ne portait pas sur la position du Canada sur la scène internationale, mais

plutôt sur les préoccupations des résidents de sa circonscription de Mont-Royal.

Cette idée de présenter les députés comme des personnes ayant des responsabilités uniques a attiré l'attention de spectateurs partout au pays. Presque immédiatement, 15 stations de télévision ont ajouté l'émission à leur programmation.

Le téléphone de M. Scott ne déroutait pas : chaque jour, des rédacteurs de nouvelles de partout au Canada l'appelaient pour obtenir les réactions de députés sur des questions concernant leur région. Geoff faisait l'intermédiaire entre les circonscriptions et leur représentant élu.

Une nouvelle version

Plus de 40 ans plus tard, le rôle d'intermédiaire que jouait M. Scott dans *Your Man on the Hill* refait surface au sein de la tribune de la presse avec l'arrivée d'une émission s'attardant aux députés en tant que personnes. Toutefois, contrairement à l'émission des années 1960, les questions ne sont pas traduites par des rédacteurs de nouvelle par téléphone. Aujourd'hui, les électeurs les posent directement à l'aide d'Internet.

Maintenant rendue à sa troisième saison, l'émission phare du réseau ichannel consacrée aux affaires politiques, #FAQMP (ou « Frequently Asked Questions for your Member of Parliament »),

prétend donner la chance aux spectateurs de « mettre leurs représentants élus sur la sellette ». Pour cette émission d'une demi-heure, on invite les spectateurs à voter sur le site Web afin d'indiquer lequel des cinq députés proposés ils aimeraient le plus voir passer à l'émission.

Une fois qu'un invité est sélectionné, on encourage les spectateurs à envoyer leurs propres questions d'entrevue par différents moyens, comme Twitter, Facebook ou le courriel. Les producteurs de l'émission préfèrent entendre les questions du public que celles de professionnels. « Si vous êtes une mère monoparentale qui n'arrive pas à trouver une garderie pour son enfant, c'est vous l'experte dans le domaine, pas un professeur de l'Université de Toronto », explique le principal producteur et animateur de l'émission, Kevin O'Keefe.

Les questions des spectateurs sont posées au député invité comme elles ont été rédigées. L'édition du lundi soir de l'émission est diffusée en ligne et accompagné d'un fil de discussion où les spectateurs peuvent approfondir les sujets abordés ou en proposer de nouveaux aux producteurs.

Élargir la portée

Selon M. O'Keefe, le concept de l'émission vient du désir de l'entreprise



L'animateur Kevin O'Keefe (gauche) reçoit Jinny Sims (droite), députée de Vancouver et porte-parole du NPD en matière d'immigration, lors d'un récent épisode de #FAQMP. Photo gracieuseté de Stornoway Communications.

« les spectateurs ou les utilisateurs, comme nous les appelons, nous donnent de l'information, que nous utilisons pour leur donner à notre tour de l'information »

de changer la dynamique de communication entre les producteurs d'émissions de télévision et les spectateurs, qui a toujours été à sens unique. Bien qu'il arrive que les émissions de télévision présentent des commentaires de spectateurs, M. O'Keefe considère que cette pratique constitue en grande partie une conversation artificielle. Selon lui, un dialogue plus profond est mutuellement avantageux.

« Plutôt que de produire des nouvelles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, nous voulons adopter un modèle interactif où les spectateurs ou les utilisateurs, comme nous les appelons, nous donnent de l'information, que nous utilisons pour leur donner à notre tour de l'information, indique-t-il. Notre modèle de production est bien plus démocratique. » « Une réelle interaction consiste à écouter, à intervenir et à recueillir les opinions du public », ajoute la productrice Pamela Ward.

Pour certaines personnes, la promotion de ce genre d'échange dans les émis-

sions d'affaires politiques permettrait de satisfaire l'appétit des spectateurs pour le dialogue à l'échelle locale entre les électeurs et les députés. Selon M. O'Keefe, en faisant des spectateurs des coproducteurs, l'émission renforce les relations entre les électeurs et leurs représentants élus, des relations qui ont tendance à se détériorer. Pour expliquer cette détérioration, le journaliste pointe du doigt la couverture médiatique qui laisse en plan les nouvelles locales, la montée des directions des communications politiques qui bloquent toute communication personnelle et le musèlement des députés d'arrière-ban. Il espère toutefois faire partie de la solution à ce problème.

« Malgré ces réalités, nous tentons de créer de nouvelles voies par lesquelles les électeurs peuvent communiquer avec les députés, dit M. O'Keefe. Et je crois que les médias sociaux sont la solution. »

Se rapprocher des députés

Gail Rhyno, participante à #FAQMP,

fait elle aussi confiance aux médias sociaux.

Mère au foyer de l'I.-P.-É., elle a envoyé un courriel à son député, Sean Casey, au début de l'année 2012 pour discuter de son opinion sur l'accès aux cliniques d'avortement dans la province. Le courriel est demeuré sans réponse. Après des recherches sur le Web, elle a découvert que #FAQMP accueillerait M. Casey. Quelques jours plus tard, elle a pu entendre son député répondre directement à sa question. Mme Rhyno est immédiatement devenue fan de l'émission.

« #FAQMP est probablement l'un des exemples de médias les plus accessibles qu'il m'a été donné de voir, explique-t-elle. Les entrevues sont presque intimes, tout en étant ouvertes au public. On a pratiquement l'impression de mener nous-mêmes l'entrevue; enfin, c'est ainsi que je me suis sentie. » En plus de sa programmation habituelle, #FAQMP lance également des concours pour encourager les interactions entre les électeurs et leurs représentants



Un foule de députés ont participé à l'émission #FAQMP pour répondre aux questions des spectateurs au fil des ans, notamment Justin Trudeau (photographié avec l'animatrice de l'époque, Karyn Pugliese), Bob Rae, Elizabeth May, Patrick Brazeau et Jason Kenney. Photo gracieuseté de Stornoway Communications.

élus. En novembre dernier, l'émission a tenu un concours de photo dans lequel les utilisateurs devaient envoyer des photos où ils apparaissent en compagnie d'un député. En avril, ils ont lancé un concours de photographie où l'on invitait les participants à envoyer une photo du plus bel attrait de leur circonscription. C'est un résident de Moose Jaw, en Saskatchewan, qui a remporté le concours grâce à sa photo d'un avion Snowbird à côté d'une statue d'original en fibre de verre nommée « Mac the Moose ».

Cela dit, l'émission ne porte pas uniquement sur des questions concernant les circonscriptions. M. O'Keefe explique que, lorsque la députée libérale Kirsty Duncan a participé à l'émission, la communauté mondiale de la sclérose en plaques a submergé l'émission de questions concernant l'opinion de la députée sur les essais cliniques dans un effort de sensibilisation du public.

Certaines personnes hésitent à dire que les relations entre les députés et leurs électeurs souffrent. Mme Ward estime que les relations changent tout simplement d'un député à l'autre; certains sont plus engagés que d'autres.

Des députés au fait des technologies

Plus particulièrement, les producteurs de l'émission se réjouissent de l'accessibilité de Patrick Brown, député conservateur de Barrie. Ce dernier est reconnu pour sa

grande présence sur les médias sociaux et autres plateformes plus traditionnelles. Il est également le premier politicien canadien à lancer sa propre application pour iPad et iPhone. Celle-ci permet aux utilisateurs de consulter son horaire et d'obtenir ses coordonnées. M. Brown estime que de nombreux politiciens canadiens font déjà appel à la technologie pour entretenir des relations saines avec leurs électeurs.

Des élections à petite échelle

« Il y a tant de nouveaux moyens de communication aujourd'hui, et je pense qu'il est important, dans notre rôle de parlementaire, d'utiliser tous les outils qui s'offrent à nous pour communiquer avec nos électeurs pour s'assurer qu'ils peuvent nous faire connaître leurs opinions et leurs suggestions », ajoute-t-il.

En avril, #FAQMP a lancé le All Star Vote, un débat dans le cadre duquel chaque parti fédéral était représenté par le député ayant obtenu le plus de votes et de questions au cours de la saison. M. Brown a obtenu 10 777 votes, remportant le concours ainsi qu'un segment de l'émission lui étant entièrement consacré, à lui et à sa circonscription de Barrie. M. Brown a perçu le concours comme des élections à petite échelle, encourageant les électeurs de sa circonscription à participer.

« Des pompiers ont envoyé des courriels à tous leurs collègues, et les conseillers municipaux ont envoyé des courriels aux

citoyens », explique M. Brown.

Le député était heureux d'accueillir #FAQMP, une émission qui lui a permis d'établir des voies de communication entre lui et les résidents de Barrie. Il ajoute que ses collègues se montrent de plus en plus disposés à accorder des entrevues.

Tâter le pouls

« Lorsque vous vous prêtez à ce jeu, vous pouvez tâter le pouls de votre ville, de votre circonscription, et vous en tirez une meilleure compréhension, vous en tirez des leçons », explique-t-il.

Récemment, #FAQMP a adopté un format d'une heure pour que l'on puisse tenir de plus longues discussions. L'émission a fait partie, en janvier, des finalistes du Canadian Screen Award dans la catégorie Meilleur projet documentaire multiplateforme.

Selon Geoff Scott, il s'opère un changement de garde. Bien que l'accent porté aux personnes et à l'échelle locale de Your Man on the Hill se retrouve de toute évidence dans les émissions comme #FAQMP, la discussion politique s'est transportée sur le Web.

« C'est notre façon au XXI^e siècle pour que les députés ou qui que ce soit d'autre garde contact avec les personnes qu'ils représentent. » De toute évidence, si l'on se fie au succès que connaît #FAQMP, la population aimerait également garder contact avec ses députés.

L'ACEP récompense une enseignante de l'Alberta pour avoir initié ses élèves à la démocratie

Mobiliser les jeunes dès l'école primaire leur inculquera un sens du devoir communautaire qui portera ses fruits plus tard, croit l'enseignante de l'Alberta Samantha Livingstone.

par Catherine Cross

En avril 2012, l'enseignante de sixième année Samantha Livingstone a organisé une semaine du vote étudiant pour aider ses élèves à comprendre l'importance de leur rôle dans la démocratie canadienne.

Elle a présenté un article de blogue sur son projet au Défi jeunesse pour la démocratie dans le cadre de la Semaine canadienne de la démocratie et a mérité un voyage d'éducation civique de deux jours à Ottawa, offert par l'Association canadienne des parlementaires.

Son article répondait à la question « Quelle est votre contribution à la démocratie? » Samantha était tombée par hasard sur la page du concours en cherchant des ressources pour sa classe.

« Sur un coup de tête, j'ai décidé de m'inscrire », dit-elle.

Livingstone, 30 ans, enseigne les études sociales et la communication à l'école élémentaire Dr. K. A. Clark à Fort McMurray, en Alberta.

« En tant qu'enseignante, je dois m'assurer que les élèves comprennent la valeur et l'importance de leur opinion dans tous les domaines », écrit-elle dans son article primé.

Livingstone a profité de l'élection provinciale de l'Alberta pour montrer aux élèves le pouvoir d'un électeur averti dans notre système démocratique. Pour ce faire, elle a invité des candidats de trois partis dans sa salle de classe. Les candidats ont parlé du programme de leur parti, des raisons pour lesquelles ils briguaient l'élection, et de l'importance de voter.

Les élèves ont pris la leçon à cœur et l'ont rapportée à la maison.

« Des parents d'élèves m'ont téléphoné pour savoir de quoi nous parlions en classe, car leurs enfants les avaient poussés à faire leur choix et à aller voter », mentionne-t-elle dans son article de blogue en 2012.



L'enseignante Samantha Livingstone rencontre la sénatrice de l'Alberta Claudette Tardif à l'occasion de sa visite à Ottawa.

« Cette année, la participation électorale a augmenté à Fort McMurray, et mes élèves croient qu'ils ont contribué à cette hausse. Ils estiment que leurs apprentissages à l'école et leurs discussions avec leurs parents ont incité ces derniers à aller voter. »

Livingstone a également invité des conseillers municipaux et un conseiller scolaire pour parler du fonctionnement de la démocratie à leur niveau d'administration publique.

Ses élèves ont suivi le débat des chefs provinciaux et l'activité sur Twitter, et ont fait de la recherche sur les candidats. À la fin de la semaine, à l'occasion de la journée du vote étudiant, les élèves de la classe de Livingstone ont organisé des bureaux de scrutins simulés dans leur école.

La récompense de Livingstone pour son travail dévoué a été un court voyage de deux

jours à Ottawa, au cœur de la démocratie canadienne. Elle a fait une visite de la Colline du Parlement et de Rideau Hall et a assisté à la période des questions. Elle a rencontré la sénatrice de l'Alberta Claudette Tardif, qui a également été enseignante, et le député de Fort McMurray–Athabasca, Brian Jean.

« J'ai également rencontré des employés de la Bibliothèque du Parlement qui m'ont fait découvrir des ressources que je peux utiliser en classe », a dit Livingstone.

« Je m'assure que les élèves, de futurs électeurs, comprennent l'importance de leur contribution. Je donne aux représentants l'occasion de mettre en évidence ce qu'ils font pour le public, a-t-elle écrit. Je fais la promotion de la démocratie auprès des étudiants de ma collectivité, qui deviendront des électeurs, des candidats et des partisans. »

La fin du système de vote des délégués

Article de Harrison Lowman, photos de Shane Mackenzie



Kathleen Wynne s'adressant à l'auditoire lors du récent congrès des délégués à la direction du Parti libéral de l'Ontario.

Le processus traditionnel est rapidement remplacé par un système reposant sur le principe « un membre, un vote » (UMUV), un système jugé plus démocratique par les partisans – une évolution transparente.

Les cris et sifflements qui ont couronné le congrès à la direction du Parti libéral de l'Ontario cette année auraient bien pu représenter un autre chant du cygne pour le système de vote des délégués au Canada. Le processus traditionnel est rapidement remplacé par un système reposant sur le principe « un membre, un vote » (UMUV), un système jugé plus démocratique par les partisans – une évolution transparente. Ex-dirigeants politiques, experts et érudits ont accueilli ce changement bon gré mal gré.

Argument en faveur du système UMOV

« C'est parce qu'on a l'impression, je suppose, que le processus n'est pas vraiment ouvert, a indiqué Matt Guerin, membre du Parti libéral et commentateur. Et il est plus utile de l'ouvrir pour que le public le perçoive comme étant démocratique; espérons que davantage de gens prendront part au processus. »

Les congrès des délégués sont

l'aboutissement des élections au sein des associations locales de circonscription. Les règles diffèrent selon les partis, mais en général, les délégués sont choisis pour représenter leur circonscription, avec les délégués des clubs de parti, les délégués d'office (dirigeants politiques, membres du conseil exécutif et autres personnes qui sont en fonction ou l'ont été) qui participent ensuite à un congrès central.

Au congrès, les délégués prennent part à de nombreux scrutins. Après chacun des scrutins, le candidat à la direction qui recueille le moins de voix est éliminé, jusqu'à ce qu'un candidat reçoive plus de 50 % des voix. Pendant ce processus, les délégués changent souvent d'allégeance.

Le système UMOV ouvre le processus à un plus large électorat. Tous les membres du parti reçoivent chacun un seul vote pour élire le prochain chef.

Le Parti québécois a mis de l'avant le principe UMOV pour la première fois en 1985. Plus récemment, sur la scène fédérale, les néo-démocrates et les libéraux

ont adopté le processus. Le Parti libéral du Canada a également inclus sa catégorie des « sympathisants » dans l'électorat afin que les personnes âgées de plus de 18 ans qui ne sont pas membres d'un autre parti puissent participer au processus.

Les commentateurs qui se sont opposés au système des délégués considèrent que le processus est beaucoup trop isolé. Selon Guerin, le système des délégués est manipulé par un petit groupe d'élite qui conclut des ententes en coulisse.

Guerin ne fait pas cavalier seul. Douglas Fee, ancien député progressiste-conservateur partage des vues semblables; selon lui, le système est très coûteux et ne donne pas voix à l'ensemble des partisans politiques au Canada.

Selon Gerard Kennedy, lorsqu'il s'est porté candidat à la direction du Parti libéral en 2006, le parti avait reçu un profit d'environ 50 % pendant le congrès des délégués.

« Ce que cela voulait dire, c'est qu'on demandait trop cher aux gens, a affirmé



C'est aux partisans de Wynne qu'on doit l'élection du nouveau chef par scrutin fondé sur le principe « un membre, un vote ».

« Pour qu'un parti politique réussisse, il faut bâtir la solidarité entre les gens qui veulent se dévouer pour ce parti et qui croient en lui. »

Henry Jacek, professeur de sciences politiques.

Gerard Kennedy au cours d'une entrevue téléphonique. Bien des gens n'avaient pas les moyens de s'y rendre parce que le parti avait décidé à tort de tirer un profit de l'événement. »

Selon le Toronto Star, les délégués au dernier congrès à la direction du Parti libéral de l'Ontario ont déboursé entre 299 \$ et 599 \$ pour y assister.

« Cela ne les oblige pas à établir des contacts avec les gens. Cela les oblige à joindre l'élite du parti dans chaque région, a indiqué Doug Fee. C'est un pays immense. Les déplacements entre les régions coûtent très cher. Et dans un congrès national, nous sommes en quelque sorte limités quant aux participants et au vote à la révision de la direction. »

Doug Fee estime que si les gens peuvent voter depuis leur domicile grâce au système UMUV, cela ouvre la voie aux personnes qui aimeraient fournir une contribution positive, mais qui jadis n'en avaient pas les moyens. Au congrès du NPD fondé sur le principe UMUV en

mars dernier, La Presse canadienne a signalé qu'environ 10 000 néo-démocrates ont voté par voie électronique. En tout, 56 000 personnes ont voté avant le congrès, ce qui porte le total des électeurs à 65 000.

Argument en faveur du congrès des délégués

Certains craignent que le système UMUV n'ouvre les portes du congrès à des membres peu engagés envers le parti, qui font une visite éclair au congrès uniquement pour appuyer un candidat en particulier. On estime que les congrès sont l'occasion pour les membres bien informés et dévoués au parti de côtoyer d'autres membres, de mettre à profit leur engagement et de faire des choix éclairés.

« Pour qu'un parti politique réussisse, je crois qu'il faut bâtir la solidarité entre les gens qui veulent se dévouer pour ce parti et qui croient en lui, a déclaré Henry Jacek, professeur de sciences politiques à l'Université McMaster. « Et un congrès des délégués aide à bâtir cette solidarité.

Pensez-vous que la démocratie directe est plus importante ou voulez-vous un parti qui favorise les liens personnels, les sentiments et la loyauté, et qui stimule l'organisation du parti? », demande Henry Jacek.

Steven Lee, blogueur à la pige et militant du parti NPD, a fait part de préoccupations semblables au sujet des membres qui se présentent uniquement pour voter selon le système UMUV et qui, à son avis, contraignent les membres du parti vraiment engagés à demeurer à l'arrière-plan pendant le processus de sélection de la direction.

« Cela affaiblit les associations de circonscription, sur lesquelles les membres du parti peuvent avoir le plus d'influence, a expliqué Steven Lee. Parmi les 50 000 ou 100 000 électeurs lors d'une course à la direction, vous avez très peu de poids. »

Selon Steven Lee, on peut penser que le système UMUV tient à distance les militants qui se sont dévoués pour ériger

« Vous rallier derrière votre collègue vainqueur signifiait jadis le début d'une alliance politique et/ou un poste au cabinet. »

- Steven Lee,
militant du NPD

des assises pour la sélection des candidats, la collecte de fonds, le soutien local et les campagnes.

Or, dit-il, le système de démocratie directe se prête à un gouvernement de type américain centré sur les chefs, un système qui prive les partisans locaux de la capacité de défier le chef.

UMUV est trop américain

« Le principe "un membre, un vote" ne cadre pas avec notre système. Nous n'élisons pas directement nos chefs », indique Steven Lee. Ce principe permet d'élire directement les chefs. On choisit des représentants pour former des gouvernements majoritaires ou former des gouvernements. Et c'est ce que font les congrès des délégués. »

Dans cet environnement peu amical, Steven Lee décrit la perte de scrutins qui alimentaient les coalitions entre candidats. Vous rallier derrière votre collègue vainqueur signifiait jadis le début d'une alliance politique ou un poste au cabinet.

Après le congrès à la direction du Parti libéral fédéral de 2006, le candidat élu Stéphane Dion a fait de Gerard Kennedy l'un de ses conseillers spéciaux pour ensuite le nommer porteparole des affaires intergouvernementales. L'appui de Gerard Kennedy durant le congrès n'est pas étranger à la victoire de Stéphane Dion.

Dans le système UMUV, « il est tout à fait possible d'ignorer les autres candidats, de simplement faire en sorte que les votes soient déposés, explique Steven Lee. Dans un congrès des délégués, vous devez trouver des appuis. »

Que l'humeur dans la salle soit bonne ou sombre, les anciens dirigeants, les grands penseurs et les universitaires s'accordent à dire que le modèle de congrès des délégués donne lieu à des configurations fort intéressantes et imprévisibles, à de nombreux tours de scrutin et au revirement inopiné de candidats tard en soirée.



Invitation à la suite de la réception de Wynne

En janvier, pendant le congrès à la direction du Parti libéral de l'Ontario, Shane Mackenzie, organisateur régional à Ottawa auprès de Kathleen Wynne, a assisté à l'événement en tant que délégué d'office. À son dire, la journée, qui avait commencé par des échanges sympathiques, a été ponctuée d'explosions passionnées.

« Les gens de Sousa, ils ont commencé à entrer par la salle des inscriptions. Et ils avaient tous des bongos qu'ils martelaient de toutes leurs forces, de dire Shane Mackenzie. Et ils ne se sont arrêtés, je le jure, qu'au bout de 45 minutes. Certains ont dû perdre la voix. »

Selon lui, le système UMUV instaure un processus plus démocratique, mais au détriment de moments comme celui-là.

« Ça ne va pas créer le même type d'anecdotes historiques; on n'en tirera pas de scénario », a-t-il dit. « Il y a en quelque sorte une tradition, une histoire autour de tout ça qui rend les choses tellement passionnantes pour les mordus de la politique. »

Les modèles hybrides laissent encore à désirer

Ce qui reste, c'est un processus UMUV qui s'efforce d'adhérer aux principes de la structure des délégués, laquelle offrirait une progression et un point culminant. Cette année, pendant la course à la direction du Parti libéral fédéral, les participants ont été invités à un événement national/mini-congrès où les candidats ont prononcé leur dernière allocution, une semaine avant les résultats finaux. Steven Lee qualifie le plus récent congrès à la direction du NPD fédéral d'événement dépourvu de suspense. Selon lui, les votes

« Les gens en viendront à trouver que la démocratie directe ne produit pas d'aussi bons chefs que les congrès des délégués. »

- Henry Jacek,
professeur

ont été séparés en scrutins, même si on en connaissait les résultats à l'avance, et ils auraient pu être traités par ordinateur en quelques minutes. Les candidats ont prononcé leur discours après la majorité des votes.

« Les gens en viendront à trouver que la démocratie directe ne produit pas d'aussi bons chefs que les congrès des délégués. » - Henry Jacek, professeur

« Il nous reste le spectacle des congrès des délégués d'antan, a indiqué Steven Lee. C'est moins excitant parce qu'il n'y a plus de coup de théâtre. »

Doug Fee ajoute cependant qu'en raison de l'exaltation médiatique créée autour des congrès des délégués, les participants ne votent pas toujours pour les bonnes raisons. Il mentionne à cet égard l'élection de Kim Campbell au Parti conservateur en 1993; selon lui, les délégués ont été influencés par le choix des médias au lieu de s'en tenir à leur décision de voter pour Jean Charest.

« Et c'est l'un des défauts des congrès nationaux et de tout le tralala qui en découle. »

Le débat fait rage

Il reste à savoir si on a définitivement tiré un trait sur les congrès des délégués. Henry Jacek prédit qu'à force d'élire des dirigeants politiques qui ne sont pas à la hauteur, on en reviendra au système des délégués.

« Les gens en viendront à trouver que la démocratie directe ne produit pas d'aussi bons chefs que les congrès des délégués, affirme-t-il. Et je crois que les partis commenceront probablement à s'en rendre compte. »

Steven Lee est plus confiant que le système est disparu pour de bon. Il affirme que les mots-clés garantissent l'avenir du système UMUV.

« À mon sens, le système UMUV est ici pour rester en raison des formules répétées qu'on entend souvent : « Plus de gens vont voter, c'est plus démocratique. »

Le sanctuaire des chats a quitté sa neuvième vie

Catastrophe :
nos célèbres chats
ont quitté la Colline
du Parlement

par Caresse Ley



René Chartrand avec ses locataires, photo: Brian Caines.

C'est sûr qu'il y a pire désastre sur la terre, mais ça y est, ils sont partis.

Lors de vos journées au parlement, vous les avez sans doute vus, et peut-être même caressés ou nourris, mais la prochaine fois, aucun Brian, Jean ou Snowball ne viendra vous saluer.

On ne compte plus les rumeurs sur l'origine des premiers chats qui ont élu domicile sur la Colline, et sur le moment de leur arrivée. Selon Brian Caines, un bénévole au sanctuaire des chats, ceux-ci auraient émigré d'un dépôt d'ordures situé dans le voisinage, à l'époque. D'autres prétendent qu'ils sont les rejetons des chasseurs de souris installés au parlement au début du XXe siècle, avant l'invention des raticides chimiques. Peu importe, les chats se sont installés sur la Colline et ont contribué à leur façon à la célébrité du Parlement.

« En fait, cela repose purement sur la nouveauté de la chose. Il n'y a qu'ici qu'on puisse aller dans les hautes sphères gouvernementales et voir des chats », raconte Jackie Barlow, une bénévole qui a adopté des chats au moment de la fermeture du sanctuaire.

Jackie, qui travaille tout près comme correctrice d'épreuves dans une agence

de marketing d'Ottawa, s'est mise à aller au sanctuaire pensant son heure de dîner. Elle a appris à connaître tant les chats que les autres bénévoles : « c'était devenu une sortie sociale ».

Au fil des ans, le sanctuaire des chats s'est taillé une réputation internationale, en faisant l'objet de nombreux reportages et de trois documentaires, dont l'un a fait le tour de la planète, sur le thème des animaux au travail.

« Très rapidement, on a pu dire où le documentaire avait été présenté, juste par l'origine de la foule de visiteurs qui venaient voir les chats », se souvient Brian, qui a pris soin de ces derniers de 1995 environ à janvier 2013, à la fermeture du sanctuaire. En 2008, il a pris la relève de René Chartrand à la retraite de celui-ci comme principal responsable des chats, après 20 ans.

Exceptionnel, bien sûr, mais il demeure que le sanctuaire des chats exigeait beaucoup de travail. Brian en a pelleté de la neige pour dégager le sanctuaire! « Les Travaux publics dégageaient les sentiers pour nous, mais c'était nous qui devions vérifier si l'eau était gelée et si des rats-laveurs affamés n'avaient pas volé la nourriture de nos chats. »

Un noyau de sept bénévoles se sont occupés du sanctuaire et ont décidé de laisser cette aventure prendre fin d'elle-même. Brian a commencé par faire castrer et stériliser les animaux au cours des années 90 et, du coup, la population s'est stabilisée à environ 20 chats en 2004. En 2012, il n'en restait plus que six, dont deux très vieux, qui ont dû être logés à l'intérieur.

« D'une certaine façon, je suis triste, comme le reste du groupe sûrement, que ce soit terminé, car c'était bien agréable. Mais les chats, eux, ne devaient pas être fâchés d'être adoptés et gardés à l'intérieur », sourit Brian.

Il a été proposé de réintroduire des chats sur la Colline, mais Brian craint les complications auprès des groupes de défense des animaux. Nos bénévoles se tournent maintenant vers la faune sauvage et nourrissent les écureuils et les suisses autour du parlement. Mais pour le public, c'était les chats qui étaient la principale attraction.

« Il arrive encore que des gens viennent voir les chats et repartent tout déçus qu'il n'y en ait plus », dit Brian.

On s'ennuiera encore longtemps de nos chats de la Colline.

Le 60e anniversaire de l'armistice de la guerre de Corée

par Caresse Ley



Harry Marshall dans son uniforme de vétéran.

C'est en 1951 que Harry Marshall a délaissé ses manuels scolaires pour enfiler l'uniforme militaire et porter un fusil. Il n'avait que 17 ans; il a menti pour s'enrôler parce que sa famille avait besoin d'argent. Les emplois se faisaient rares et il avait de la difficulté à trouver un travail payant plus que quelques dollars par semaine. En raison du retour des vétérans de la Deuxième Guerre mondiale, le marché de l'emploi devenait de plus en plus compétitif. M. Marshall a donc fait ce qu'il fallait et s'est enrôlé dans l'armée. « Avant de me rendre en Corée, je n'avais aucune idée de ce qu'était cet endroit, explique

M. Marshall, maintenant âgé de 80 ans. Je n'en avais jamais entendu parler. »

Après avoir terminé ses 12 mois de service obligatoire, M. Marshall est demeuré dans l'armée; son service a duré au total 18 mois. Il ne savait pas qu'il finirait là-bas, mais « ce fut une aventure ». Une aventure qui n'avait toutefois rien de glorieux.

« À deux ou trois reprises, je me suis dit "Mais qu'est-ce que je fous ici?" », raconte-t-il.

M. Marshall était artilleur dans le 1er régiment de la Royal Canadian Horse Artillery. Il a passé la majorité de son service dans un poste d'observation. La plupart du

temps, il se tenait en embuscade ou faisait le guet, n'ayant que deux ou trois jours de repos chaque semaine environ.

Le retour à la maison comportait ses propres défis.

« J'ai fait comme bien d'autres. Je suis demeuré silencieux pendant des années et des années, explique M. Marshall. Lorsque je suis revenu de la Corée, je n'ai jamais dit que j'étais un vétéran; nous n'avons pas eu de reconnaissance, alors nous sommes restés discrets. »

Cette année marque le 60e anniversaire de l'armistice de la guerre de Corée. Les vétérans sont reconnus pour le service qu'ils ont rendu au Canada et au monde. Anciens Combattants Canada a déclaré l'année 2013 l'année des vétérans de la guerre de Corée et offre un certificat de reconnaissance aux personnes qui ont servi pendant la guerre. Le gouvernement a également déclaré que le 27 juillet, date de la fin de la guerre, serait désormais la Journée des vétérans de la guerre de Corée. Mais, dit M. Marshall, bien que les vétérans soient heureux d'obtenir cette reconnaissance, il est trop tard : la plupart des vétérans sont décédés aujourd'hui.

Les Première et Seconde Guerres mondiales ont grandement marqué l'histoire moderne du Canada, mais il est important de se souvenir des personnes qui se sont battues lors des guerres moins connues.

« Pendant de longues années, on a qualifié la guerre de Corée de "conflit". Ce n'était pas un conflit. Je ne comprends pas d'où leur venait cette idée. La guerre a duré 3 ans, c'est un an de moins que la Première Guerre mondiale, indique M. Marshall. Certains de nos soldats ont fait le sacrifice ultime. Qu'est-ce qu'une guerre si celle-là n'en était pas une? »

L'histoire de la guerre de Corée

La guerre de Corée s'est déclenchée le 25 juin 1950 lorsque la Corée du Nord a envahi la Corée du Sud. La région avait été arbitrairement divisée en deux le long du 38e parallèle pour créer deux États. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, le Japon a occupé la Corée, mais a été évincé à la fin de la guerre. Les Japonais ont été

« La guerre a duré trois ans, c'est un an de moins que la Première Guerre mondiale. Certains de nos soldats ont fait le sacrifice ultime. Qu'est-ce qu'une guerre si celle-là n'en était pas une? »
 – Harry Marshall, vétéran de la guerre de Corée

repoussés par les Soviétiques au Nord et par les Américains au Sud.

Des différences idéologiques ont mené les Soviétiques et les Américains à diviser la Corée pour créer les deux États distincts que nous connaissons aujourd'hui. Le communisme s'est développé au Nord, alors que la démocratie occidentale s'est imposée au Sud.

En réaction à l'invasion par la Corée du Nord, les Nations Unies ont appuyé une intervention militaire. Seize États membres ont déployé des soldats en Corée. Le Canada a déployé 26 791 soldats; de ceux-là, 516 sont morts au combat, près de 1 200 ont été blessés et 33 ont été capturés.

La guerre de Corée aujourd'hui

Les conséquences de la guerre de Corée se font encore sentir aujourd'hui. L'année 2013 marque le 60^e anniversaire de l'armistice, mais elle marque également le 50^e anniversaire des relations diplomatiques avec la Corée du Sud. Les relations entre le Canada et la Corée du Sud demeurent fortes.

Selon une publication sur les relations bilatérales du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, le commerce de marchandises entre le Canada et la Corée du Sud est robuste, s'étant élevé à près de 11,7 milliards de dollars en 2011.

D'un point de vue plus personnel, M. Marshall dit s'être senti accueilli et apprécié par les Sud-Coréens chacune des trois fois où il est retourné au pays.

« Nous y allons pour visiter les sites de la guerre, et les Sud-Coréens sont prêts à tout pour vous servir. Ils vous saluent. Les enfants viennent dans la rue pour vous faire des signes et vous saluer en s'inclinant, comme on leur a enseigné », dit M. Marshall avant d'ajouter qu'il a été fantastique de voir l'infrastructure du pays se développer depuis le temps de la guerre.

Toutefois, de l'autre côté de la rivière qui divise la péninsule coréenne, la situation est entièrement différente. Les pires effets de la guerre demeurent les relations difficiles entre le Canada et la Corée du Nord. Les menaces d'essais nucléaires et le comportement



Harry Marshall au tristement célèbre 38^e parallèle.

belliqueux de la Corée du Nord ont « amené le Canada à imposer des restrictions de plus en plus strictes à ces relations », même si celles-ci ont été établies en 2001, comme l'indique Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada.

Le problème le plus urgent en Corée du Nord demeure la situation des droits de la personne. L'État a été accusé de ne pas donner à sa population accès aux nécessités de la vie, comme la nourriture et l'eau. Par conséquent, le Canada a versé 17,7 millions de dollars en aide humanitaire au pays depuis 2005. Lors de ses voyages pour visiter les sites de la guerre, M. Marshall a pu observer les efforts déployés pour masquer la pauvreté.

« À gauche [de la colline où j'ai combattu] se trouve un faux village. Des maisons ont été construites et les lumières s'allument le soir, mais personne n'y vit. On trouve de ces villages tout le long de la frontière. Parfois, on entend même de la musique », explique M. Marshall.

Nonobstant la perte de soldats, la guerre

de Corée est un événement militaire important de l'histoire du Canada.

« Pour la première fois de l'histoire, un organisme international intervenait à l'aide d'une force multinationale pour mettre fin à des actes d'agression », indique Simon Forsyth, agent des relations avec les médias d'Anciens Combattants Canada, dans une déclaration transmise par courriel.

M. Marshall estime que la collaboration est un point important à ne pas oublier.

« Le plus important, c'est qu'ils ont mis un terme au communisme. La Corée du Nord n'a jamais signé l'armistice, mais les 16 autres pays l'ont fait et cela a mené à la fin de la guerre et du communisme », dit-il.

La guerre de Corée s'est terminée le 27 juillet 1953. Les soldats sont demeurés en Corée jusqu'en 1957, afin d'aider le processus de paix et de transition.

« Tous mes frères d'armes sont fiers d'avoir servi leur pays et d'avoir aidé les Sud-Coréens », conclut M. Marshall. Je suis fier d'être canadien. Je suis fier d'avoir servi au sein des Forces canadiennes. »



Dorothy Dobbie

Comment sauver le Sénat

par Dorothy Dobbie

Pourquoi ne pas inviter une douzaine de sénateurs retraités à se réunir pour formuler des recommandations de réforme, eux qui sont désormais impartiaux, mais qui comprennent bien les enjeux et les embûches semées par les graves lacunes des règles de même que les réalités du travail des sénateurs?

Le Sénat a toujours soulevé une vive controverse au Canada et, au moment de sa création, le débat portait déjà principalement sur la question de savoir si ses membres devaient être élus. Même à l'époque, il ne s'agissait pas d'un débat nouveau. Avant la Confédération, beaucoup des colonies existantes avaient des Chambres hautes, dont certaines étaient élues. En fait, jusqu'en 1867, toutes les Chambres hautes étaient élues, sauf en Colombie-Britannique. Il semblerait que la plupart des gens n'avaient pas trouvé l'expérience positive, et ce, pour des raisons prévisibles : les sénateurs se sentaient tous très redevables à ceux qui les avaient élus et n'étaient pas à l'aise d'être à la remorque des assemblées législatives.

Un des Pères de la Confédération, le libéral George Brown, qui est d'ailleurs devenu sénateur en 1873, a dit ceci au sujet des Chambres hautes élues : « J'ai vu une vaste majorité de ceux qui ont pris cette décision souhaiter ne jamais l'avoir prise ». Pour sa part, Sir John A. MacDonald, autrefois ardent défenseur d'un Sénat élu, a admis que cela n'avait pas donné les résultats escomptés dans le Bas-Canada.

Sir John A. MacDonald établit donc le rôle de la Chambre haute comme suit : « Elle doit être une chambre indépendante, jouissant de sa propre liberté d'action, car elle n'est utile que comme organe de réglementation, qui considère calmement les projets de loi proposés par la chambre populaire, mais elle ne s'opposera jamais aux souhaits délibérés et compris du peuple. » (Enfin, il a peut-être fait preuve d'un peu trop d'optimisme sur ce point.)

Parlant du système parlementaire britannique, Walter Bagehot (1826-1877), le célèbre constitutionnaliste anglais qui est par la suite devenu le rédacteur en chef de l'*Economist*, affirma ceci : « si nous avions une Chambre des communes idéale... il est certain que nous n'aurions pas besoin d'une Chambre haute. »

Tout comme bon nombre d'autres experts, M. Bagehot croyait que le système

bicaméral permettait de protéger les intérêts des minorités des décisions prises par la majorité.

Le Sénat joue un rôle bien précis

Plus récemment, en 1980, le Comité des affaires juridiques et constitutionnelles a défini les rôles que devait exercer le Sénat, soit un rôle de révision législative, un rôle d'enquête, un rôle de représentation régionale et un rôle de protection des minorités, notamment des minorités linguistiques.

De toute évidence, le Sénat a un rôle à jouer au chapitre de la gouvernance du Canada. J'ajouterais un cinquième rôle, à savoir celui de brider les pouvoirs absolus du gouvernement en place. Même quand le Sénat se limite à retarder l'adoption de certaines mesures, ses pouvoirs permettent de procéder à un second examen objectif.

Que dire de l'abolition?

Certains lecteurs me rappelleront que, dans les années 1990, j'ai prôné l'abolition du Sénat dans un article du *Winnipeg Free Press*. Ces gens oublieront sans doute que j'ai dit cela dans le contexte de la proposition d'un Sénat triple E (qui, de toute façon, est maintenant pratiquement écartée), et ce, seulement tant et aussi longtemps que le Sénat serait remplacé par un véritable conseil de la fédération, constitué de députés des assemblées législatives, nommés par les premiers ministres provinciaux.

En 2003, Jean Charest, alors premier ministre du Québec, a proposé et ensuite contribué à mettre sur pied le Conseil de la fédération, qui correspond à la formule proposée ci-dessus, à la différence près qu'il est constitué des premiers ministres provinciaux et des dirigeants des territoires. Celui-ci n'a aucun pouvoir réel. Il s'agit seulement d'un organe consultatif qui se réunit deux fois par année dans le but de présenter un front uni contre le gouvernement fédéral. En général, les questions qui y sont abordées sont d'intérêt purement local, non national. Aux États-Unis, il existe un organe similaire, appelé la *National Governors Association*.

Depuis 1950, plusieurs autres premiers

ministres ont invité leurs homologues provinciaux et territoriaux à participer à des conférences de premiers ministres. De temps en temps, quand les questions abordées concernaient les Autochtones, le chef national de l'Assemblée des Premières Nations a aussi été invité à y participer.

Toutes ces initiatives visant la collaboration renforcent notre démocratie, mais ne remplacent pas le travail ardu et acharné qu'effectuent la majorité des sénateurs. Nous avons besoin d'eux pour procéder à un second examen et à une étude des enjeux importants de l'heure, pour défendre les minorités – et aussi pour brider les pouvoirs du gouvernement.

Au moment où je rédige ceci, le gouvernement attend la décision de la Cour suprême du Canada relativement à un certain nombre de propositions visant à pouvoir prendre des mesures unilatérales pour réformer le Sénat. Il est peu probable qu'il aimera la décision que la Cour publiera d'ici quelques mois.

Appel à l'auto-réforme

Quoi qu'il en soit, en attendant, il conviendrait que les sénateurs se livrent à une certaine auto-réforme. Par exemple, ils pourraient inviter une douzaine de sénateurs retraités à se réunir pour formuler des recommandations de réforme, eux qui sont désormais impartiaux, mais qui comprennent bien les enjeux et les embûches semées par les graves lacunes que comportent les règles de même que les réalités du travail des sénateurs. En effet, beaucoup de ces honorables retraités s'intéressent encore vivement au Parlement et comprennent très bien comment celui-ci fonctionne et comment il pourrait être amélioré.

Ils rendraient ainsi un précieux service au Canada et à la Chambre haute, tant vénérable que vulnérable, de même qu'à l'institution parlementaire dans son ensemble.

Dorothy Dobbie a été députée du Parti progressiste-conservateur fédéral de 1988 à 1993. Elle a co-présidé le Comité Dobbie-Beaudoin sur le renouvellement du Canada, qui a mené à l'accord de Charlottetown.

La sécurité est renforcée sur la Colline

par Caresse Ley

Andrea Ross se souvient qu'elle pouvait se rendre au Parlement en toute liberté avec ses jeunes enfants. Maintenant, on passe même le lecteur optique manuel sur les bébés.



Des voitures de police gardent maintenant la Colline, à laquelle on avait autrefois librement accès.

Il n'y a pas si longtemps, les visiteurs de la Colline du Parlement se demandaient s'ils avaient assez de monnaie sur eux pour acheter un souvenir à la boutique de cadeaux lorsqu'ils sortiraient. Ces jours-ci, ils se demandent plutôt si cette monnaie risque de déclencher l'alarme d'un détecteur de métal à leur arrivée.

Andrea Ross, d'Ottawa, se souvient que, avant les attentats du 11 septembre aux États-Unis, elle pouvait se rendre au Parlement en toute liberté avec ses jeunes enfants. Cependant, dit-elle, lorsqu'elle s'est rendue à la Colline peu après ce jour tragique, elle a constaté à quel point les choses ont changé.

« J'ai été vraiment surprise de voir qu'on ne pouvait simplement entrer, se souvient Mme Ross. On avait installé des scanners temporaires et des barrières et d'autres choses du genre. Nous avons été obligés de faire la queue et de placer les jouets devant le scanner, et on nous a tous passés au lecteur optique manuel, y compris mes bébés, dit-elle, en faisant référence aux détecteurs de métal à main semblables aux dispositifs utilisés dans les aéroports.

Les mesures de sécurité organisées en toute hâte après les attentats du 11 septembre n'ont pas disparu. Les visiteurs entrent maintenant dans des scanners, leurs sacs sont passés au détecteur, et ils n'ont le droit de visiter que certains endroits sur la Colline. D'autres mesures sont également prévues.

Nouvelles mesures de sécurité

En 2010, le Parlement a créé un plan principal de sécurité dans lequel il envisageait l'avenir des dispositions de sécurité sur la Colline. Les organisations responsables de la sécurité sur la Colline ont effectué des simulations et déterminé la façon de coordonner leurs interventions en cas d'urgences. En élaborant ce plan,

on a cerné la nécessité d'effectuer un contrôle accru des véhicules, dit Lucy Shorey, caporale de la GRC. La sécurité entourant l'accès des véhicules à la Colline était un problème important, car elle risque d'avoir la plus forte incidence sur les installations et les personnes », a-t-elle dit.

Une partie de la construction en cours sur la Colline du Parlement est liée à l'amélioration du système de contrôle des véhicules. Cela consiste, entre autres, à remplacer les murs en blocs de ciment par des barrières et des portes de contrôle d'accès des véhicules plus sûres.

Mme Shorey dit qu'il est difficile pour la GRC d'en arriver à un équilibre entre le plein accès à la Colline et la sécurité, mais que les protocoles sont continuellement examinés et mis à jour de manière à répondre à ce besoin. Même si elle n'a pu fournir de détails pour des raisons de sécurité, Mme Shorey a expliqué que la GRC aborde la sécurité sur la Colline d'un point de vue fondé sur le renseignement, ce qui signifie que son objectif est d'évaluer et de gérer les risques.

On prévoit construire dans un proche avenir une installation de services de sécurité et de services aux visiteurs qui mettra davantage l'accent sur la sécurité sur la Colline. Mme Shorey dit qu'on est en train d'installer un système de surveillance vidéo plus sophistiqué à l'extérieur de l'Édifice du Parlement.

Souvenirs des mesures de sécurité précédentes

Ces modifications et ces améliorations se traduiront par un processus de sécurité et de dépistage qui différera substantiellement de celui dont certains anciens parlementaires se souviennent pour la période qu'ils ont passée sur la Colline.

« Il y avait un seul point de contrôle dans l'édifice du Centre, et on le trouvait au deuxième étage, juste avant d'entrer

dans la tribune du public pour assister aux délibérations, dit Dorothy Dobbie, une ancienne députée progressiste-conservatrice qui a servi de 1988 à 1993. Si ma mémoire est bonne, celui-ci a été installé pendant mon mandat grâce à certains manifestants enthousiastes qui avaient fait connaître leur opinion en se ruant vers la tribune pour nous inonder de papier hygiénique déroulé. »

Mme Dobbie et d'anciens députés se rappellent qu'avant 2001, l'accès était beaucoup moins limité, les voitures pouvant aller jusqu'aux portes du Parlement.

« La Colline était un lieu grand ouvert où des centaines de personnes allaient et venaient librement, surtout au printemps, quand les écoliers rôdaient dans la capitale nationale, dit Mme Dobbie. Souvent, des gens venaient manifester sur la commune en face de la Chambre, mais cela semblait normal et naturel dans une société libre. »

L'ancien député progressiste-conservateur Paul Dick (1972-1993) note que, avant que l'on commence à avoir des préoccupations à l'égard des mesures de sécurité, les électeurs pouvaient entrer dans le Parlement et rencontrer leurs représentants beaucoup plus librement.

Cependant, ceux qui croient que seuls certains événements tragiques du début du XXI^e siècle ont obligé la Colline à prendre la sécurité au sérieux sont probablement nostalgiques.

« Une fois, j'ai laissé ma serviette de travail sur le trottoir devant la porte des députés, et cela a semé la consternation parmi les gardiens, car cela aurait pu être une bombe, je suppose », se souvient Mme Dobbie.

La sécurité des parlementaires, des employés et des visiteurs a toujours constitué un sujet de préoccupation : seuls le type et la portée des mesures de sécurité ont changé.

Garder le contact

par Harrison Lowman et Will Stos

L'HON. VIM KOCHHAR

(Sénateur conservateur, 2010-2011)

Q. Comment est-vous entré au gouvernement?

C'est le premier ministre qui m'a appelé; je le connaissais depuis un bon moment déjà. On trouvait que j'avais fait du bon travail au Musée des droits de la personne;

on m'a donc contacté, un beau jour, et j'ai répondu présent à l'appel. Je n'avais pas d'intérêt particulier pour de telles fonctions, sauf que quand le premier ministre vous demande de servir votre pays, vous devez répondre oui.

Q. En tant qu'immigrant, qu'est-ce que cela vous a fait de recevoir ce genre d'appel?

J'ai été le premier sénateur d'origine indienne, et cela revêt une grande importance aux yeux de ma communauté, qui compte un demi-million de personnes au Canada. Cela a représenté beaucoup plus pour ma communauté que pour moi-même, car lorsqu'un membre d'une communauté réussit, cela rejaillit sur l'ensemble. Ce n'était pas seulement moi qui étais reconnu, mais tous mes compatriotes de même ascendance que moi, et j'étais devenu le symbole de cette reconnaissance.

C'est à la fois énorme et incroyable que cela puisse arriver au Canada ou dans n'importe quel pays que vous choisissiez de faire vôtre. Vous savez, je suis issu d'une famille de la classe moyenne; je ne viens pas de l'élite indienne.

Q. Quel a été le moment le plus mémorable de votre vie de sénateur?

Je dirais que c'est le dîner avec la reine, ainsi que la rencontre avec le Dalai-Lama. Être sénateur, cela donne l'occasion de faire tant de choses que l'on aime.

Q. Que faites-vous de vos journées maintenant?

Je suis peut-être un sénateur à la retraite, mais je travaille encore près de 50 heures par semaine, et je ne suis pas payé chaque jour pour autant. Je n'ai même pas de compte de dépenses. Je suis président et fondateur de la Canadian Foundation for Physically Disabled Persons. L'un des événements que nous organisons cette année, ici à Ottawa, est la « Déferlante roulante sur la Colline ». Pour l'occasion, nous invitons près de 2 500 écoliers à venir voir les athlètes en fau-

teuil roulant les plus rapides faire 18 fois le tour d'un circuit en moins de 20 minutes, se déplaçant à plus de 30 miles à l'heure.

Nous avons recueilli plus de 30 millions de dollars depuis 30 ans afin d'aider la communauté et les personnes handicapées. Nous gérons également une maison qui accueille des personnes sourdes et aveugles. Nous avons aussi un centre de formation pour sourds et aveugles, qui aide ces personnes à vivre de manière autonome, dans un environnement sans obstacle.

Q. Que souhaitez-vous accomplir à l'avenir?

Je souhaite poursuivre dans la même voie. Garder mon esprit occupé me permet de rester en bonne santé. Je fais aussi de l'exercice et j'ai une saine alimentation. Je m'efforce de demeurer aussi actif que possible.

DOUGLAS FEE

(Député progressiste-conservateur, 1988-1993)

Q. Qu'est-ce qui vous a poussé à entrer en politique?

Au début, la politique était pour moi une sorte de service communautaire. J'ai grandi dans la petite ville de Killam, en Alberta; j'ai ensuite fait des études et obtenu un diplôme universitaire, puis je me suis marié et suis allé m'installer à Innisfaïl, une autre petite ville albertaine. Au cours de la première année que j'ai passée dans cette localité, je me suis porté volontaire pour servir au sein du conseil récréatif local, qui se plaignait que les « anciens » ne faisaient rien de bon. Ensuite, j'ai été élu au conseil municipal où j'ai rempli quelques mandats. Quand le maire de l'endroit a pris sa retraite, je me suis porté candidat à sa succession et j'ai été élu maire. On m'a par la suite invité à siéger au conseil des municipalités urbaines de la province, ce que j'ai fait pendant plusieurs années, avant d'être élu président de la fédération des municipalités de l'Alberta.

Et lorsque le député fédéral Gordon Towers a songé à se retirer, il m'a tout simplement appelé, un beau jour, pour me demander si je voulais me lancer dans la course pour devenir député fédéral.

Q. Quelles sont les problématiques auxquelles vous avez été exposé, localement, qui vous ont incité à faire de la politique et à demander des changements?

Trop de gens venaient me demander des subventions, et cela m'irritait au plus haut point, comme si l'argent allait apparaître par magie, car, en définitive, ce sont les contribuables qui doivent payer.

Q. Il semble que vous ayez réussi à gravir tous les échelons de la gouvernance; à quoi attribuez-vous cette ascension?

En fin de compte, la politique se résume à travailler avec des gens. Je n'ai pas été formé au métier de politicien;

j'aimais tout simplement les gens et je crois que cela a probablement été ma force. J'ai eu beaucoup de succès à l'échelon local, précisément pour cela. Et la seule raison pour laquelle j'ai été élu ici tient au fait que j'ai beaucoup d'amis. Je crois que les trois ordres de gouvernement doivent travailler ensemble, améliorer leur coordination et leurs relations mutuelles. Et je pense que l'un de nos problèmes, actuellement, c'est que les gens ne comprennent pas quel ordre de gouvernement est responsable de quoi. Et tous les politiciens essaient de se faire élire en disant ce qu'ils peuvent, mais beaucoup d'entre eux ne prennent pas le temps d'éduquer les gens.

Q. Qu'avez-vous ressenti quand vous avez finalement accédé à des fonctions au fédéral?

Lorsque j'ai été élu pour la première fois, j'ai ressenti quelque chose d'absolument incroyable. Quand on représente une zone rurale, les gens s'attendent toujours à ce que vous assistiez aux anniversaires, aux mariages et à tous les événements spéciaux. Et comme ces régions rurales comptent de nombreuses petites communautés, j'ai suivi des parades chaque fin de semaine, tous les étés.

Q. Selon vous, quelle a été votre plus grande réalisation pendant que vous siégiez au Parlement?

J'ai déposé un projet de loi d'initiative parlementaire demandant le rétablissement de la Croix de Victoria. Lorsque je me suis lancé dans cette aventure, le Bureau du premier ministre m'avait dit que cela allait créer beaucoup de dissensions au pays et que je devais renoncer à mon projet. Ils pensaient que ce serait très mal reçu au Québec et que les conséquences risquaient d'être brutales.

Mais je n'ai pas reculé et j'ai déposé mon projet de loi en Chambre. Et j'ai fini par obtenir le consentement unanime de la Chambre en deuxième lecture. La mesure



L'hon. Vim Kochhar



Douglas Fee

législative a ensuite été renvoyée devant un comité. Le Bureau du premier ministre m'a alors appelé pour me dire : « Très bien, vous avez gagné, nous allons faire la demande, nous ne voulons plus d'ennuis. » Ils ont donc fait les démarches nécessaires, et j'ai eu le privilège d'arpenter le Hall d'honneur et de procéder au dévoilement de la Croix de Victoria canadienne. Je me suis servi de cet exemple pour montrer que si un député veut faire quelque chose, il a la possibilité de le faire ici.

Q. Qu'avez-vous fait après votre passage en politique?

Quand je suis parti, je suis allé travailler pour quelques « cowboys », à la Canadian Angus Association.

Q. Qu'est-ce que cela vous fait de revoir vos anciens collègues?

Certes, il y a beaucoup de nostalgie, et on se fait des scénarios en imaginant ce qui aurait pu arriver; puis on se dit qu'on aurait aimé rester plus longtemps. Mais cela fait plaisir de revoir tous ces gens et de savoir qu'il y a une vie après la politique et qu'on peut encore faire des choses.

JEAN BAZIN

(L'hon. Jean Bazin, sénateur progressiste-conservateur, 1986-1989)

Q. À quoi vous consacrez-vous depuis que vous avez quitté le Sénat?

Je suis retraité du Sénat depuis 22 ou 23 ans maintenant; alors j'ai fait beaucoup de choses, mais je suis essentiellement retourné à la pratique du droit. Je travaille actuellement comme avocat pour un cabinet juridique, et je suis président du conseil d'administration d'Investissement Québec depuis cinq ou six ans, ce qui me prend beaucoup de temps. Je siège également à plusieurs autres conseils d'administration.

Q. Selon vous, quel est le moment le plus mémorable de votre passage au Parlement ou l'héritage que vous y avez laissé?

J'ai eu la grande chance de siéger au Parlement pendant les négociations entourant le premier accord de libre échange entre le Canada et les États-Unis. À l'époque, je vice-présidais le Comité des affaires étrangères – le comité gouvernemental chargé d'assurer la liaison avec l'équipe de négociation et aussi avec les Américains, à l'occasion. Cela a été de loin ma plus grande contribution. Assumer la vice-présidence du Comité des affaires étrangères, c'était tout un défi, mais le plus grand d'entre tous a été celui concernant l'Accord de libre-échange.

Q. Nous venons de fêter les 25 ans de l'Accord de libre-échange. Qu'est-ce que cela vous fait, avec le recul, de voir le profond impact qu'un tel accord a eu sur le Canada?

C'est absolument fascinant de voir comment l'idée de libre-échange a fait son chemin partout dans le monde. Maintenant, on est en train de négocier avec l'Union européenne en bloc. Il y a aussi des négociations en vue d'ententes de libre-échange entre des pays du Pacifique, sans parler de plusieurs autres accords que le Canada a signés avec différents pays depuis lors. Cette une politique qui progresse dans le monde, car elle est bénéfique pour les États qui l'adoptent. C'est très intéressant de voir l'évolution dans différents pays.

Q. Vous avez effectué plusieurs mandats comme membre de l'Association canadienne des ex-parlementaires et vous assistez à l'AGA. Que diriez-vous à certains de vos anciens collègues qui ne sont pas très actifs au sein de l'organisation et qui songent à s'y investir davantage?

Tous nos collègues ont travaillé à Ottawa, d'un côté ou de l'autre de la Chambre, au développement de ce grand pays. Alors, personnellement, je considère que c'est très important. Et il y a toutes sortes de programmes en place actuellement dont peuvent profiter nos députés : observation des élections, fonctionnement de la démocratie, déplacements, régimes de pension, discussions de fond, possibilité de rencontrer d'autres parlementaires. Et nous progressons. Cette année, la participation s'annonce la plus élevée de toute notre histoire. Je recommande donc à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait de se joindre à nous et de s'investir dans nos activités.

JOHN MALONEY, (Député libéral, 1993-2008)

Q. Qu'êtes-vous devenu depuis que vous avez quitté la Colline?

J'ai pris le chemin de la retraite. Je suis membre de la chambre de commerce locale ainsi que du conseil d'administration du musée de ma communauté. J'ai cinq petits-enfants avec qui je passe beaucoup de temps. Un de mes amis possède un magnifique atelier de menuiserie dans lequel nous réalisons ensemble de petits projets. Alors, globalement, j'ai une retraite bien remplie. J'aurais pu me remettre à la pratique du droit, mais je suis à un âge où beaucoup de mes anciens collègues cherchent à se retirer. Bien sûr, la Colline me manque beaucoup. J'y ai travaillé pendant 15 ans, et y revenir m'a rendu nostalgique, car j'ai vraiment aimé ma vie de parlementaire.



John Maloney

Q. Avez-vous un souvenir particulier, ou y a-t-il un projet de loi sur lequel vous avez travaillé, dont vous êtes spécialement fier?

Évidemment, une des périodes marquantes de ma carrière aura été celle pendant laquelle j'ai été secrétaire parlementaire d'Anne McLellan quand elle était ministre de la

Justice. C'était une personne avec qui il était très agréable de travailler. J'ai fait cela pendant environ 10 ans, et notre revue de la Loi sur les jeunes contrevenants a constitué, selon moi, une étude fort utile, qui a mené à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Nous avons également réalisé une étude sur la prostitution; j'étais alors président du sous-comité chargé de cet exercice. Il s'agissait d'une étude très intéressante, mais le rapport sur la question aurait pu être plus percutant. C'est peut-être un de mes regrets : que nous n'ayons pas pris une position plus ferme en la matière. On se souvient aussi de petites choses. Aider des habitants de sa circonscription dans leur processus de réhabilitation afin qu'ils puissent se trouver un emploi. C'est essentiel d'aider les gens au quotidien; vous avez ainsi le sentiment du devoir accompli quand vous parvenez à régler rapidement un dossier qui peut changer grandement la vie de quelqu'un. Vous êtes deux personnes à la fois : le parlementaire et le député qui travaille pour sa circonscription, et c'est à ce titre que j'ai eu les plus grandes satisfactions.

Q. Est-ce que vos anciens électeurs viennent encore vous demander de l'aide, même si vous n'êtes plus député, étant donné que vous êtes actif localement depuis très longtemps?

Oh oui! Impossible de marcher dans la rue sans se faire arrêter par des gens. Et beaucoup croient encore que je suis toujours député. Quand ils viennent m'exposer un problème, j'ai envie de leur dire : « Adressez-vous au député actuel », mais c'est difficile de les repousser. Vous savez quoi faire, comment le faire et à qui parler. Alors lorsque des gens viennent me parler de leurs petits problèmes, je fais ce que je peux pour les aider à les résoudre.

Q. Êtes-vous un retraité heureux de son sort ou envisagez-vous un retour en politique?

J'ai beaucoup aimé travailler dans cet endroit, mais oui, je suis un retraité heureux. Et je pense que mon épouse est aussi heureuse de m'avoir à la maison, tout comme mes petits-enfants. Alors, je n'échangerais cette vie pour rien au monde.



L'hon. Jean Bazin



L'hon. John Reid.

Le coût inestimable de la sécurité

par John Reid

Parmi les surprises des derniers mois, il y a les révélations entourant les activités des

gouvernements destinées à nous protéger contre nous-mêmes. Edward Snowden, ancien employé d'une société de défense américaine, a volé toute une série de documents numériques indiquant les activités d'espionnage menées contre les Américains et leurs alliés, dont le Canada.

Nous avons découvert, par exemple, que les messages téléphoniques de la chancelière allemande, Angela Merkel, étaient régulièrement interceptés, tout comme ceux de l'ancien cardinal argentin, maintenant devenu pape; il en a été de même pour les notes d'allocution du secrétaire général des Nations Unies, à l'occasion d'une rencontre qu'il a eue avec le président américain Obama. L'étendue de ces systèmes d'espionnage est maintenant telle qu'elle rend inutiles toutes les mesures de protection habituelles de l'information.

WikiLeaks a fait des révélations au sujet des activités diplomatiques du gouvernement américain. Même si celles-ci n'ont pas eu autant d'incidence sur le grand public qu'en a eu l'espionnage numérique de la NSA, il n'en demeure pas moins qu'elles ont revêtu une grande importance. Pour ce qui est des révélations de Snowden, le journal britannique The Guardian a indiqué que, jusqu'à présent, seulement 1 % de l'ensemble des documents subtilisés ont été publiés.

Les gouvernements se justifient

Les distances prises par les gouvernements ont été telles que prévues : « Ces fuites ont détruit notre sécurité, nos ennemis sont bien contents, et notre capacité à nous protéger a été grandement réduite. » En outre, les gouvernements n'allaient jamais avouer à leur population qu'ils étaient en train de l'espionner! L'information révélée par ces deux fuites n'aurait jamais pu être obtenue en vertu d'une loi sur l'accès à l'information. La définition de sécurité nationale est telle que les agences de sécurité n'ont pas à donner l'heure juste si elles ne veulent pas le faire. En effet, compte tenu des outils disponibles, les

citoyens ont peu de chances de savoir à quelle enseigne loge le gouvernement à ce chapitre.

Vous n'avez rien à craindre

L'autre justification que servent les gouvernements est que ceux qui ne font rien de mal n'ont rien à craindre. Malheureusement, ce n'est pas toujours vrai. Par exemple, il y a un risque de culpabilité par association; en effet, les métadonnées recueillies (celles que le gouvernement américain a qualifiées d'inoffensives!) permettent en réalité de retracer tous les contacts des gens, ainsi que tous les numéros de téléphone associés aux appels entrants et sortants, tous les endroits d'où sont faits les appels, et de voir aussi toutes les associations dans les associations. Vos informations sur Internet sont également accessibles. Les téléphones cellulaires sont particulièrement faciles à mettre sur écoute. En outre, les gouvernements peuvent recueillir des données – et ils le font – dans le cadre d'échanges privés ou commerciaux, sur tous les médias sociaux, à partir des fichiers de Visa et de MasterCard concernant vos cartes de « fidélité », et même en fouillant dans ses propres dossiers complets, par exemple. Par ailleurs, il existe un marché très bien implanté d'achat et de revente d'informations relatives aux consommateurs, entre autres. Vos données ne sont pas en sécurité là où elles se trouvent – puisqu'on entend une fois par mois des histoires d'intrusion dans des bases de données d'entreprises, au cours desquelles des pirates informatiques ont téléchargé toutes les informations, dont certaines vous concernant. Le vol d'identité est même encore plus facile aux États-Unis. Si vous voulez obtenir un crédit auprès d'un magasin dans ce pays, on vous demandera toutes vos informations personnelles, y compris votre numéro d'assurance sociale.

Les lois permettant de s'attaquer à cette nouvelle problématique sont soit dépassées, soit, pire encore, adoptées dans le climat de panique qui a suivi l'affaire MacDon, en septembre 2011. De manière générale, les lois de ce type adoptées par tous les États ont suivi le même modèle et ont eu pour effet de faire reculer les droits de la personne;

elles ont permis de réduire le contrôle des gens sur les gouvernements et ont donné à ces derniers d'immenses pouvoirs indéfinis sur ce qu'ils considèrent comme relevant de questions de sécurité. Ces lois prétendaient garantir une certaine protection afin de rééquilibrer les forces dans ce nouvel environnement « terroriste », mais jusqu'à présent, ces mesures se sont révélées très déficientes, malheureusement. Au Canada, nous n'avons guère de raison de pavoiser. Nos lois sont essentiellement calquées sur le modèle américain, et nous nous sommes alliés aux États-Unis pour créer la « forteresse Amérique du Nord ». Actuellement, nos systèmes semblent pleinement intégrés avec ceux des Américains, mais dès que les données sont transmises aux systèmes américains, nous en perdons le contrôle.

Le prix à payer est très élevé

Au lendemain de la guerre froide, nos libertés ont augmenté et les sociétés civiles semblaient moins surveillées. Nous avons donc baissé la garde et bénéficié des « dividendes de la paix ». Mais depuis, nous avons grandement reculé et sombré dans la peur suscitée par les gouvernements, ce qui n'a fait que donner plus de pouvoir aux forces de sécurité. Les conséquences sur les droits de la personne et sur les relations que nous entretenons avec nos gouvernements sont chères payées, et le coût social est immense, tout comme le coût économique. Personne ne connaît le coût réel de ces systèmes de surveillance; l'information est cachée dans les dossiers des gouvernements. Mais une chose est sûre : ce coût est exorbitant. Une fois l'argent dépensé, il n'y a aucun moyen de le récupérer; et dès lors que le système est en place, il devient très difficile de s'en départir.

Pour effectuer ces dépenses, les gouvernements font des coupures sur le dos de ceux qui sont les moins aptes à se protéger. Aux États-Unis, les attaques visent actuellement les coupons alimentaires, une aide qu'offre le gouvernement fédéral aux démunis, dont beaucoup travaillent chez Walmart, McDonald's, etc., et dont le salaire est nettement inférieur au seuil de la pauvreté.

De manière générale, les lois de ce type adoptées dans tous les pays ont suivi le même modèle et ont eu pour effet de faire reculer les droits de la personne; elles ont permis de réduire le contrôle des gens sur les gouvernements et ont donné à ces derniers d'immenses pouvoirs indéfinis sur ce qu'ils considèrent comme relevant de questions de sécurité.

Un problème qui saute aux yeux, mais auquel personne ne veut s'attaquer

Personne ne veut vraiment savoir où va le gros de l'argent – dans les divers systèmes de sécurité américains, les forces militaires et les systèmes aux postes frontaliers. Nous avons entendu dire que le régime d'assurance-maladie grugeait d'autres programmes, mais il faut savoir aussi que toutes les dépenses en matière de sécurité portent un dur coup au régime de soins médicaux et à d'autres programmes. De toutes les dépenses faites par l'ensemble des gouvernements, ce sont celles concernant les systèmes de sécurité qui ont été les moins scrutées par les législateurs. Ce qui est en place pour superviser ces systèmes est nettement insuffisant.

Aux États-Unis et au Canada, on parle de plus en plus de ces problèmes. Les responsables de la sécurité ont commencé à contre-attaquer avec zèle, comme le prouve le harcèlement qu'ont fait subir les systèmes de sécurité britanniques au journal *The Guardian* et à ses employés, ou encore la campagne américaine menée contre le fondateur de WikiLeaks. Au Royaume-Uni, les journaux ne bénéficient pas de la protection constitutionnelle qui existe aux États-Unis (et au Canada, nos journaux ont la même protection que ceux dont jouissent les journaux américains).

Protection ou pas, il faut tenir un débat sur la réalité de la menace (sans oublier qu'il y a toujours une menace) et sur ce qu'il est raisonnable de combattre, quelle que soit la menace et peu importe le moment. Actuellement, le fardeau qui pèse sur les contribuables est très lourd; le coût pour la société est aussi très élevé, et nous ne savons pas quels risques nous courons. Qui plus est, nous ne semblons pas contrôler ces systèmes. Nous devons discuter de tout cela, et le plus tôt sera le mieux, à moins que Big Brother ne s'en mêle avant que nous ayons eu le temps de nous en rendre compte.

John Reid a été député libéral de Kenora—Rainy River de 1965 à 1972 et de 1979 à 1984. Il est aussi ancien commissaire à l'information du Canada.



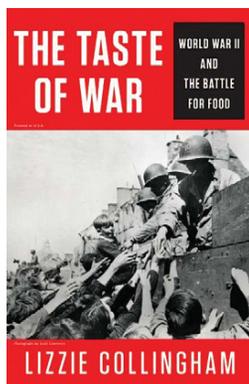
Nous en apprenons encore plus sur la perte de nos libertés au nom de la sécurité.



Nous avons créé, avec les États-Unis, la « forteresse Amérique du Nord ». En plus, désormais, tout le monde peut avoir accès à nos renseignements personnels, qu'on le veuille ou non.



L'accent mis sur la sécurité a pour effet de brimer nos libertés individuelles, et il coûte aussi très cher, autant d'un point de vue économique que sur le plan de la perte d'autonomie, et il constitue un poids pour les gens.



La Seconde Guerre mondiale et le Guide alimentaire canadien

par Peter Adams

The Taste of War: World War Two and the Battle for Food, par Lizzie Collingham. Penguin Press HC, Toronto, Canada, 656 pages. ISBN 1594203296

L'alimentation est essentielle à la vie et à la santé. Tous les députés doivent s'occuper de questions liées à l'alimentation : politique agricole, science alimentaire et contrôle de la qualité, adaptation du Guide alimentaire canadien (recommandations du gouvernement pour une saine alimentation), malnutrition des enfants au Canada et à l'étranger, commerce international des aliments et aide alimentaire aux pays en crise. Nous tenons pour acquis que le gouvernement du Canada s'occupe de telles questions. Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi. En réalité, ce n'est que pendant la Seconde Guerre mondiale que les gouvernements ont commencé à s'intéresser à la cohérence de la politique alimentaire.

Durant cette guerre mondiale industrialisée, les principaux combattants ont dû concentrer leur attention sur la fourniture de vivres à leurs troupes, à leurs agriculteurs, à leurs travailleurs d'usine et aux simples citoyens qui contribuaient à l'effort de guerre. Les pays qui ont réussi à nourrir tous ces secteurs de la société ont gagné la guerre. Ceux qui n'ont pas su le faire, même dans un seul secteur, l'ont perdue. *The Taste of War* brosse un tableau saisissant des politiques alimentaires nationales des principaux pays engagés dans la Seconde Guerre mondiale.

La première partie du livre porte sur les causes alimentaires de la guerre en Allemagne, au Japon et même en Italie. La convoitise de l'Allemagne pour les terres d'Europe de l'Est, l'entrée en guerre du Japon en Chine (en Mandchourie surtout), puis dans tout le Pacifique, et les incursions de l'Italie en Afrique découlaient de craintes liées à la sécurité alimentaire.

La deuxième partie est consacrée à la bataille pour l'alimentation, mieux connue sous le nom de « Bataille de l'Atlantique »! L'auteure nous parle d'abord des efforts pour nourrir la Grande-Bretagne alors que

la production alimentaire dans ce pays est en profonde transformation, avec l'aide des États-Unis et des pays de l'Empire britannique, dont le Canada. Ce vaste effort a profondément et durablement transformé les économies, surtout l'agriculture, de tous les pays concernés. Certains de ces changements ont été positifs, mais beaucoup ont été néfastes, voire désastreux. La deuxième moitié de cette partie traite de l'approvisionnement en vivres de l'Allemagne. L'auteure parle de l'exportation de la faim par laquelle on prend la nourriture dans une région pour en nourrir une autre jusqu'à affamer les gens de la région productrice. Dans un nombre remarquable de cas, la famine a été la conséquence délibérée ou involontaire de cette pratique. La famine au Bengale (1943, plus de 1,5 million de morts) était attribuable au moins en partie aux efforts pour nourrir la Grande-Bretagne. La famine en Ukraine et dans l'Ouest de la Russie (des millions de morts) faisait partie d'une politique visant à nourrir les Allemands.

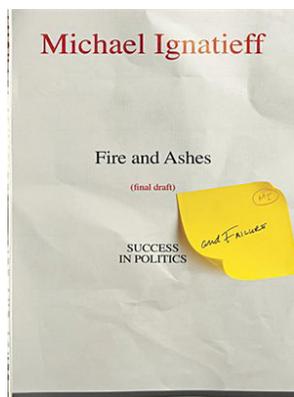
Dans la troisième partie, il est question de l'aspect politique de la guerre. L'auteure y décrit la stratégie globale de chaque pays pour nourrir les armées, les travailleurs d'usine, les agriculteurs et les simples citoyens. Ainsi, elle compare le rationnement en Allemagne et en Grande-Bretagne, qui a permis dans les deux cas de nourrir les citoyens et les armées jusqu'à la fin de la guerre. Après la guerre, cependant, les Allemands étaient affamés et les Britanniques ont dû imposer le rationnement pendant des années après le conflit. (Le pain a d'abord été rationné en Grande-Bretagne en 1946!) Dans les jeux de la faim du temps de guerre, les États-Unis ont remporté la palme, de loin, et le Japon était dernier. Dans le cas du Japon, tant les soldats que les civils sont morts de faim. L'auteure soutient que les politiques alimentaires civiles et militaires en cause ont conduit à la défaite catastrophique du Japon. Cette partie traite également de la qualité et de la quantité des aliments, et de l'émergence de la science de la nutrition comme outil à la disposition des pouvoirs publics.

La dernière partie du livre, intitulée « The Aftermath » (l'après-guerre), porte sur les conséquences des politiques alimentaires du temps de guerre. Avant l'aide internationale, l'Allemagne et le Japon ont souffert de la faim, tandis que la Grande-Bretagne maintenait les rations alimentaires. Pendant ce temps, les États-Unis entraient dans une ère de prospérité industrielle et agricole. À la fin de la guerre, les troupes américaines auraient même été suralimentées!

La Seconde Guerre mondiale a entraîné des transformations irréversibles des systèmes agricoles de nombreuses régions du globe. Au Canada, par exemple, la mécanisation des exploitations agricoles des Prairies pendant la guerre a permis par la suite l'exportation massive de chevaux de trait pour aider au redressement de l'Europe de l'Est. S'amorçait l'ère d'une agriculture faite d'engrais chimiques, de pesticides et d'aliments en boîte et transformés. Les goûts alimentaires avaient évolué. Ceux qui vivaient de riz mangeaient du pain, tandis que d'autres qui s'étaient nourris de pain avaient pris goût au riz, aux pâtes et à la pizza. Les politiques alimentaires étaient désormais dictées par le consommateur ainsi que par les gouvernements. La science alimentaire qui s'était développée pendant la guerre s'est institutionnalisée dans la plupart des pays. Le coca-cola a acquis la valeur de symbole universel de plaisir et d'abondance. Notre mode de vie est façonné par de telles réalités qui trouvent leur écho à la Chambre des communes de nos jours.

Je n'ai pas rendu justice à cet ouvrage passionnant, mais je le recommande à quiconque peut y réserver du temps. Il m'a apporté une perspective nouvelle sur la Seconde Guerre mondiale et sur mon travail de député en ce qui concerne le Guide alimentaire canadien et d'autres aspects de la politique alimentaire. Bien qu'on puisse débattre de questions alimentaires particulières, personne ne conteste aujourd'hui le rôle direct du gouvernement du Canada dans l'alimentation du pays.

Je remercie George Hamilton de m'avoir fait découvrir ce livre.



Confessions d'un politicien déchu

par Harrison Lowman

Fire and Ashes: Success and Failure in Politics, Michael Ignatieff. Random House Canada, Toronto, Canada. 224 pages. ISBN 9780345813268

En 183 pages, l'ancien chef libéral m'est apparu bien plus sympathique qu'à n'importe quel autre moment au cours de ses six ans à titre de député fédéral.

Dans sa biographie politique *Fire and Ashes: Success and Failure in Politics*, l'universitaire devenu politicien parvient à défendre son point dans un média libre qui met en valeur ses talents – les pages d'un livre – plutôt que dans un milieu hyperactif qui les restreint – l'écran du téléviseur. Au fil de son récit, il assume ses blessures politiques et explique leurs causes.

L'ancien parlementaire retrace son ascension au sein du Parti libéral. En 2004, il a été emporté par trois mystérieux « hommes en noir » qui se sont pointés à sa maison au Massachusetts, marquant le début d'un processus visant à faire de lui le prochain premier ministre du Canada.

L'ancien politicien était en grande partie motivé à devenir député en raison de ses ancêtres, qui se sont profondément engagés dans la scène politique canadienne. M. Ignatieff note : « vous poursuivez des objectifs de vie pour honorer ceux qui vous ont aidé à forger votre identité ». Son père, un fonctionnaire, prenait des notes au cours des réunions dirigées par le premier ministre Mackenzie King. Lorsqu'il est devenu chef de l'Opposition officielle, M. Ignatieff se souvient avoir réalisé qu'il se rapprochait du bureau où avait travaillé son père des décennies auparavant.

M. Ignatieff est entré dans le monde politique en bas âge, discutant avec Pierre Trudeau dans un avion de campagne à titre d'organisateur jeunesse national du Parti libéral. Il s'est ensuite absenté de la politique pendant 34 ans, faisant carrière comme universitaire, journaliste et com-

mentateur.

En 2005, M. Ignatieff prend une limousine d'aéroport jusqu'à sa réunion de nomination pour la circonscription d'Etoibicoke-Lakeshore. Il venait à peine de remporter sa nomination qu'on lui présentait son équipe électorale. Huit semaines après avoir remporté son premier mandat de député canadien, il annonce sa candidature pour le leadership du Parti libéral.

Selon M. Ignatieff, les récriminations voulant qu'il fût un candidat de l'extérieur ne provenaient pas uniquement de ses opposants, mais aussi des membres de son propre parti. L'ancien parlementaire ne mâche pas ses mots pour décrire les critiques que lui a adressées son ami et ancien député libéral Bob Rae, qui, en apprenant que M. Ignatieff faisait son entrée en politique, a déclaré qu'il « ne le méritait pas ». Cette situation s'est intensifiée au point où M. Rae a refusé de lui accorder son soutien au cours de la course au leadership du Parti en 2006, M. Ignatieff décrivant comment le frère de M. Rae a empêché que l'on approche ses délégués « avec la férocité d'un animal protégeant sa tanière ».

Quoi qu'il en soit, M. Ignatieff a remporté la course et, deux ans plus tard, il se retrouvait en pleine élection fédérale. Fait intéressant, il se sentait à la hauteur. Il note que ces 35 jours de campagne ont été les plus heureux de sa vie politique, une période au cours de laquelle il s'est « senti en plein contrôle de son message, de ses troupes et de son destin ». Il adorait la montée d'adrénaline que lui procurait la foule de partisans l'accueillant pour entendre ses discours lors des rassemblements quotidiens.

Il avoue toutefois ne pas avoir réalisé que ces partisans n'étaient qu'une masse stagnante s'étant déplacée dans le seul plus de se réveiller elle-même. M. Ignatieff qualifie le Parti libéral de « chambre d'écho ». Alors que les conservateurs utilisaient des publicités négatives pour le discréditer et

tentaient de se faire connaître auprès de nouveaux groupes, les Libéraux faisaient du sur-place.

Bien qu'il déplore l'utilisation d'extraits sonores et qu'il préfère les publicités avec du contenu, M. Ignatieff reconnaît que les publicités négatives à son égard étaient efficaces parce qu'elles contenaient une parcelle de vérité. Si on regarde plus attentivement les publicités « Just Visiting », on se rend rapidement compte que, malgré les effets dramatiques et les propos injustes, bon nombre des hypothèses des conservateurs se sont réalisées. Les conservateurs disaient que M. Ignatieff retournerait à Harvard s'il n'était pas élu; en janvier, M. Ignatieff acceptait un poste à temps partiel à la Kennedy School of Government de l'Université Harvard.

Bien que, tout au long du *Fire and Ashes*, le lecteur connaisse la fin malheureuse de l'histoire, il est difficile de ne pas espérer que M. Ignatieff remporte son pari. À l'aide d'une prose noble et d'observations de théoriciens de la politique, l'ancien politicien se présente comme le bon candidat pour naviguer dans les eaux troubles de la partisanerie, des critiques personnelles et des tactiques d'intimidation.

Bien que le lecteur doive reconnaître qu'il reçoit les conseils politiques d'un politicien déchu, il doit également apprécier le respect et l'optimisme dont fait preuve M. Ignatieff en ce qui a trait à l'électorat et aux députés qui le représentent. Le lecteur appréciera également la reconnaissance que porte l'auteur aux personnes qui ont fait de sa carrière politique une réalité. Le livre déborde de louanges pour les politiciens, rédacteurs de discours, broyeurs de données, conducteurs d'autobus et bénévoles qui lui ont apporté leur aide.

M. Ignatieff termine son livre en disant espérer que ses propos aideront à sensibiliser les jeunes générations qui prendront à leur tour le flambeau pour réussir là où il a échoué.

Notre hommage à ceux qui nous ont quittés

par Will Stos et Harrison Lowman



John Leroy Skoberg



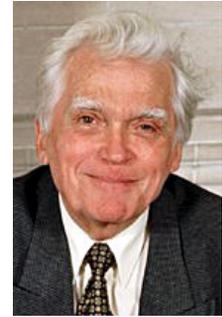
Joseph Gaston Isabelle



L'hon. Fred Mifflin



Murray Cardiff



Paul Mercier

John Leroy Skoberg

Connu pour son action sociale passionnée et persistante, l'ancien député néo-démocrate John Skoberg est décédé à l'âge de 86 ans le 12 août 2012.

Né à Loughheed, en Alberta, John est entré au Chemin de fer Canadien Pacifique à 18 ans. Après avoir été contre-maître pendant quelques années à Hardisty, en Alberta, il est devenu mécanicien de locomotive à Moose Jaw (Saskatchewan) en 1950.

Syndicaliste actif au sein de diverses associations ouvrières, il s'est joint au Nouveau Parti démocratique et a remporté deux mandats au conseil municipal à compter de 1965. Élu pour représenter la circonscription fédérale de Moose Jaw en 1968, John a exercé les fonctions de porte-parole de son parti en matière de communications, de transports et de travail durant son mandat. Défait en 1972 et 1974, John s'est tourné vers la politique provinciale et a représenté Moose Jaw-Nord pour le NPD de 1975 à 1982. Au cours de cette période, il s'est également fait élire au conseil municipal de Moose Jaw et a cumulé les deux fonctions pendant trois ans.

À sa retraite en 1986, John est déménagé à Peachland, en Colombie-Britannique, puis s'était établi à Cranbrook en 2000. En plus de consacrer du temps à sa famille, il aimait jouer au curling, au golf et à la balle et promener ses chiens.

L'ancien premier ministre provincial Lorne Calvert, qui a qualifié John de « grand défenseur des droits des travailleurs », lui a également attribué sa propre décision de se lancer en politique.

Selon Calvert, John était « toujours tenace dans sa lutte pour ses convictions et tenace dans son attachement à Moose Jaw et à la collectivité ».

Il laisse dans le deuil sa femme depuis 63 ans, Margaret, ses trois enfants, Dana, Diane et Vicki, six petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Joseph Gaston Isabelle

Gaston Isabelle, dont la campagne en faveur de la construction d'infrastructures fédérales à Hull a laissé une empreinte durable sur sa collectivité, nous a quittés le 3 juin, à l'âge de 92 ans.

Né dans cette ville en 1920, Gaston a étudié à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Montréal. Il a exercé la médecine familiale dans l'Outaouais pendant plus de 50 ans à compter de 1948. Au cours de ces années, il a pratiqué plus de 6 000 accouchements et a brièvement été le médecin personnel de Pierre Elliot Trudeau.

Entré en politique en 1961, il a été maire de Lucerne pendant quatre ans avant son élection au Parlement comme député libéral de Gatineau en 1965. À partir de 1968, Gaston a représenté la circonscription de Hull; il a passé 23 années consécutives à la Chambre des communes avant de prendre sa retraite en 1988.

Au Parlement, il a été secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au début des années 1970, ainsi que porte-parole de l'Opposition officielle responsable des anciens combattants de 1984 à 1988. De plus, il a fait partie de nombreux comités et a longtemps présidé le Comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales.

Gaston laisse à ses amis le souvenir d'un être sans prétention, dévoué, charismatique, jovial et généreux. Il est également considéré comme l'un des principaux défenseurs de la ville de Hull en matière d'infrastructure fédérale et a fait preuve

de détermination dans la promotion d'un monorail entre Hull et Ottawa.

Marcel D'Amour, ancien maire de Hull, a rendu hommage à l'enthousiasme avec lequel Gaston cherchait toujours à collaborer.

Prédécedé par sa première femme, Madeleine Sarra-Bournet, qu'il avait épousée en 1946, Gaston laisse dans le deuil sa conjointe, Denise Dagenais, ses fils Claude, Pierre et Michel, ses petits-enfants Patrick, Pascale, Anik, Patrick, Brian, Annie, Alexandra et Cédric, ainsi que ses arrière-petits-enfants.

L'hon. Fred Mifflin

Louangé pour sa grande sûreté de jugement et pour avoir volontiers consacré une grande partie de sa vie à servir son pays, d'abord sous les drapeaux puis au Parlement, l'hon. Fred Mifflin s'est éteint le 5 octobre. Il était âgé de 75 ans.

Né à Bonavista (Terre-Neuve) en 1938, Fred a servi avec distinction dans les forces navales pendant 32 ans, gravissant les échelons jusqu'au grade de contre-amiral. De 1985 à 1987, il a exercé les fonctions de commandant adjoint de la Marine royale du Canada.

À sa retraite, il s'est présenté pour les libéraux dans la circonscription de Bonavista—Trinity—Conception en 1988. Il a conservé cette circonscription jusqu'à son départ en 2000.

Dans l'opposition, Fred a exercé les fonctions de porte-parole et de porte-parole adjoint responsable de divers dossiers, dont les anciens combattants, la défense nationale, et l'énergie, les mines et les ressources. Une fois membre du gouvernement, il a assumé divers postes de secrétaire parlementaire avant d'être promu au Cabinet en 1996. Il a ensuite été ministre régional pour Terre-Neuve, ministre des Pêches et des Océans, ministre des

Anciens Combattants et secrétaire d'État à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Après avoir quitté ses fonctions officielles, Fred a été un membre actif de l'ACEP à titre d'administrateur et de trésorier.

En 2011, Fred s'est vu décerner le prix Robert Hendy en reconnaissance de sa contribution nationale et internationale aux affaires maritimes. En 2012, il a été reçu chevalier commandeur de l'Ordre de St-Georges.

L'actuel député de Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Scott Simms, a évoqué le souvenir d'un partisan modéré qui a servi son pays avec grande fierté.

L'ancien député John Efford a décrit Fred comme étant une personne très sérieuse et respectée autant par ses collègues que par ses électeurs.

Fred laisse dans le deuil sa femme Gwenneth, ses filles Cathy (Vaun) et Sarah (Willie), son fils Mark (Lisa) et ses petits-enfants A.J., Riley, Eryn, Kathleen, Heather et Sam.

Murray Cardiff

L'ancien député de Huron—Bruce Murray Cardiff – qu'amis aussi bien qu'adversaires politiques ont encensé pour avoir servi sa collectivité avec beaucoup d'intégrité – est décédé le 31 octobre à l'hôpital Listowel Memorial. Il avait 79 ans.

Né dans la ferme familiale dans le canton de Grey le 10 juin 1934, Murray descendait d'une longue lignée d'agriculteurs. Ayant grandi et travaillé dans la ferme de ses parents, il a fait une longue carrière en agriculture avant de se lancer dans l'arène politique.

D'abord élu en 1980, Murray a été porte-parole adjoint en matière de finances pour les progressistes-conservateurs de 1983 à 1984. Quand son parti a formé le gouvernement, il a exercé la fonction de vice-président des comités permanents des opérations gouvernementales et du développement régional pendant deux ans avant de devenir le secrétaire parlementaire du solliciteur général en 1986.

Membre du Comité permanent de l'agriculture depuis son élection, Murray a eu l'occasion, en 1989, de mettre à profit cette expérience et sa carrière agricole antérieure à titre de secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture. Il a conservé cette fonction jusqu'en 1993, et a également été pendant deux ans le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé.

Après sa défaite, Murray est demeuré engagé au sein de sa collectivité en tant que membre fondateur du Club Optimiste de Brussels. Peu avant son décès, il a participé à un projet du réseau Huron des arts et du patrimoine en hommage aux aînés. Il a raconté la longue histoire de sa famille dans l'agriculture, laquelle remonte à l'époque de la Canada Company.

« Murray prêchait par l'exemple. Il était un excellent ambassadeur pour l'Ontario rural, et il veillait toujours à ce que les gens obtiennent ce dont ils avaient besoin », a dit la députée provinciale d'Huron—Bruce Lisa Thompson dans une entrevue qu'elle a accordée à un journal local. La députée a affirmé que Murray l'avait inspirée à faire le saut en politique.

Marié à Betty pendant 55 ans, Murray laisse aussi dans le deuil ses enfants, Jeff, Cathy, Joan, Scott et Kendra, et ses petits-enfants Emily, Matthew, Blake et Tanner.

Paul Mercier

L'ancien député du Bloc Québécois et maire de Blainville (Québec) Paul Mercier s'est éteint à l'âge de 89 ans le 7 août.

Paul est né à Bruxelles, en Belgique, le 26 juillet 1924. Il est volontaire dans l'armée belge de 1944 à 1945 et combat avec les Alliés. Quelque temps plus tard, il émigre au Québec.

Avant d'entreprendre sa carrière en politique, Paul est cadre, commerçant et professeur de métier. En 1977, Paul est élu maire de Blainville, charge qu'il occupe jusqu'en 1993. C'est alors qu'il décide de représenter les intérêts des Québécois sur la scène fédérale.

Paul est élu en 1993 à titre de député fédéral de Blainville—Deux-Montagnes. En 1997, il remporte la circonscription de Terrebonne-Blainville avec 50,36 % des voix. Pendant son mandat, il exerce les fonctions de porte-parole responsable des anciens combattants et du transport ferro-viaire. Paul a quitté l'arène fédérale en 2000.

« Ardent défenseur de la souveraineté, Paul Mercier fait partie des premiers parlementaires québécois à la Chambre des communes dont le but était de faire valoir et de défendre les intérêts du Québec sans compromis », a déclaré le chef du Bloc Daniel Paillé à la suite de l'annonce du décès de Paul.

Paul était marié à feu Mia Henriette Péters. Il laisse ses enfants, Cécile (Michaël) et Pascal (Carole), ses petits-enfants, Dominique, Alexandra, Ayla, Jean-Luc et Sémi, et ses arrière-petits-enfants.

La Fondation pour l'éducation fait la promotion de la démocratie au pays et à l'étranger



Francis LeBlanc en compagnie du fondateur de Vote étudiant Taylor Gunn et de Katie Riedel

En octobre, le président de l'ACEP, Francis LeBlanc, a rencontré les représentants de Vote étudiant, un organisme dont la mission est d'encourager l'engagement civique des jeunes en organisant des élections dans les écoles en marge des élections provinciales et nationales.

La Fondation pour l'éducation de l'ACEP appuie les efforts inlassables du groupe pour sensibiliser les générations montantes à l'importance de la démocratie.

Grâce aux dons à la Fondation, des membres de l'Association ont pu prendre la parole dans des salles de classe et sur des campus d'université à travers le Canada et même aux États-Unis. L'ACEP a également pu promouvoir la démocratie dans des pays comme l'Iraq, le Bélarus, le Kazakhstan, Haïti, le Soudan, la Tunisie, le Maroc, le Sri Lanka, l'Ukraine, le Cambodge, l'Indonésie et de nombreux autres.

Le président actuel de la Fondation pour l'éducation, Francis LeBlanc, a été député de Cap Breton Highlands—Canso, élu en 1988.

En 1997, Francis devient chef de cabinet de l'hon. Pierre Pettigrew, poste qu'il occupe jusqu'en 2006. Il a été élu à la présidence de la Fondation pour l'éducation de l'ACEP en 2009. Le conseil d'administration de la Fondation compte 13 membres.

Jacob Deng :

Fils du Soudan du Sud et du Canada

par Catherine Cross



Jacob Deng avec des enfants qu'il a aidés au Soudan du Sud.

Bill Casey commande deux œufs tournés et des rôties de blé entier pour déjeuner dans un hôtel du centre-ville d'Ottawa. Nous nous rencontrons pour parler de son ami, Jacob Deng.

« J'admire Jacob plus que quiconque, a déclaré l'ancien député de Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, en Nouvelle-Écosse. Tout ce qu'il fait, c'est pour les autres. »

Jacob Deng est l'un des millions de déplacés par la guerre civile au Soudan. S'étant rendu compte, tôt dans la vie, de l'importance de l'éducation, il s'efforce de changer l'avenir des enfants dans le Soudan du Sud grâce à l'éducation. Il a construit la moitié d'une école et recueilli de l'argent pour la terminer à « coup de un et de deux dollars » a expliqué M. Casey.

Jacob Deng est né à Duk Padiet, un village qui fait maintenant partie du Soudan du Sud. En 1989, lorsque Jacob avait sept ans, des intrus ont détruit son village. Il croyait alors que tous les membres de sa famille avaient été tués, même s'il a retrouvé des années plus tard une sœur. En compagnie de milliers d'autres garçons, Jacob a voyagé pendant quatre mois pour

atteindre un camp de réfugiés en Éthiopie. En 1991, en raison de la crise dans ce pays, ces jeunes se sont retrouvés dans un autre camp au Kenya.

Jacob Deng achetait et vendait des chèvres pour l'aider à payer les frais de pensionnat. Grâce à UNICEF et d'autres organismes non gouvernementaux, il a pu rester à l'école, où il a appris l'anglais. Il a commencé à travailler comme traducteur et a rencontré un diplomate canadien, qui l'a aidé à venir au Canada comme réfugié en 2003.

« En obtenant une éducation, Jacob a pu se sortir du camp de réfugiés. S'il n'avait pas pris ses études en main, s'il n'avait pas appris une autre langue, il serait encore dans des camps », a indiqué M. Casey.

À son arrivée en Nouvelle-Écosse, M. Deng s'est vu offrir par l'Université Acadia et l'Université St. Mary's deux années d'études sans frais. Il a obtenu un diplôme en commerce.

« J'ai parlé de Jacob au président de l'Université St. Mary's, qui m'a dit "je ne sais pourquoi nous sommes tant intéressés à lui. Nous nous sommes mis à parler et tout à coup, nous offrons de payer ses frais de scolarité! Et ses livres! Et tout le

reste! Je ne sais pas du tout comment c'est arrivé!», a relaté M. Casey, mais c'est ce qui se produit avec Jacob. Dès qu'on commence à lui parler, on s'aperçoit qu'il est très spécial. »

Lorsque M. Deng a obtenu son diplôme, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse lui a offert de travailler dans chacun de ses ministères pendant quatre mois.

« C'était la façon du gouvernement de la Nouvelle-Écosse de l'aider à comprendre les rouages du gouvernement afin qu'il puisse un jour mettre à profit cette expérience dans le Soudan du Sud », a ajouté M. Casey.

Dans le cadre de ses affectations dans les ministères, Jacob Deng a rencontré Bill Casey, qui travaillait au ministère des Affaires intergouvernementales.

« Dès notre première rencontre, nous avons constaté que nous nous intéressions tous les deux à l'Afrique et à l'éducation. Nous avons donc continué à parler. Il m'a expliqué son projet, et avant longtemps, il avait mon appui. »

M. Deng a lancé son projet, Wadeng Wings of Hope, en 2005, seulement deux ans après son arrivée au Canada. Il veut se servir de ses connaissances pour offrir aux

enfants de son village natal une éducation et un meilleur avenir, et ainsi leur donner des « ailes de l'espoir » qui leur permettront de fuir la violence et la pauvreté.

Pour l'instant, l'organisme se concentre sur Duk Padiet, mais M. Deng souhaite avec les ans venir en aide à des jeunes d'autres régions du Soudan du Sud. L'éducation est le premier but de Wadeng Wings of Hope, mais l'organisme souhaite également favoriser la participation civique et bâtir la paix dans la région.

M. Deng construit une école à Duk Padiet. À l'heure actuelle, l'école a des murs, un toit, des toilettes, mais elle n'est pas finie et n'est pas équipée. M. Deng a fait lui-même une grande partie du travail, en creusant les fondations et en coulant les blocs de béton. L'école sera ouverte aux enfants en début de journée, et aux adultes, pour l'autre moitié.

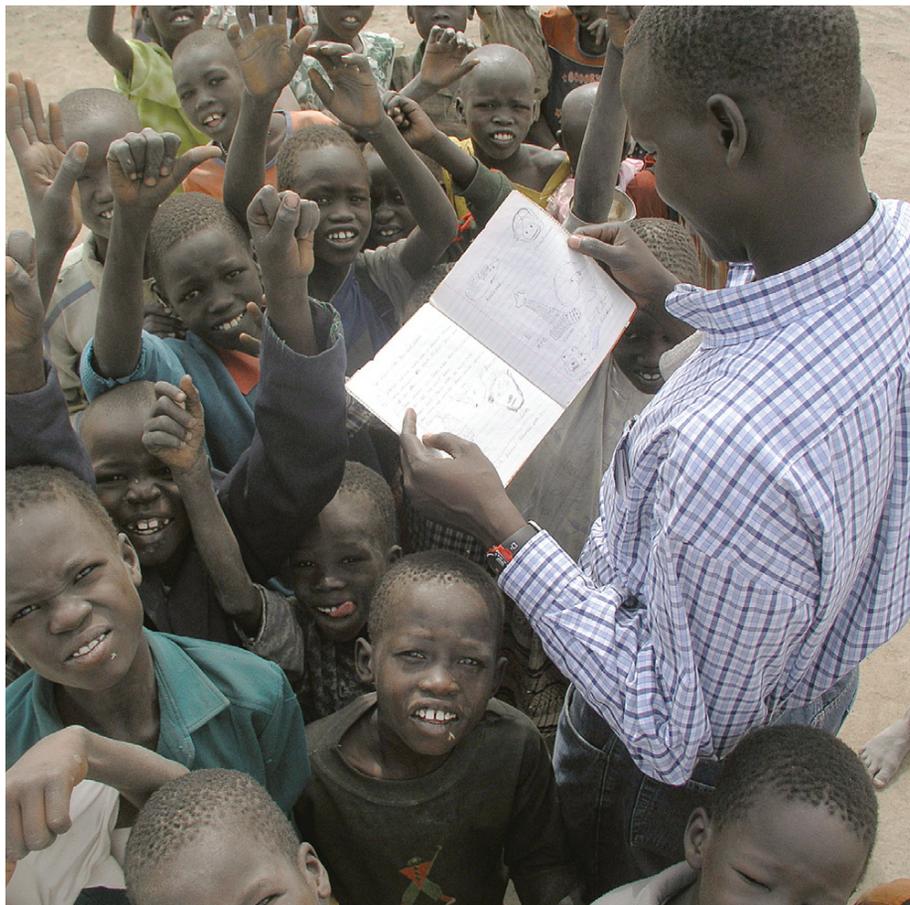
Le manque d'éducation est l'un des nombreux problèmes auxquels fait face ce nouveau pays. À la veille de l'anniversaire de l'indépendance du Soudan du Sud en juillet 2011, l'UNESCO a publié un rapport exposant le bilan lamentable en matière d'éducation dans la région.

Le Soudan du Sud affiche le plus faible taux de scolarisation au niveau secondaire dans le monde, avec seulement 4 %. En moyenne, il y a 100 élèves pour un enseignant, et dans l'État de Jonglei, ce ratio est de 200 pour un. Il y a aussi en moyenne seulement un cahier d'anglais ou de mathématique pour quatre élèves.

Plus alarmantes encore sont les disparités entre les sexes en matière d'éducation dans le Soudan du Sud. Un élève sur dix terminera ses études primaires, mais seulement une fille sur 20. Il est trois fois plus probable pour une jeune Soudanaise de mourir en couches que de terminer sa huitième année. Seulement 12 % des enseignants sont des femmes, ce qui a pour effet de renforcer l'écart entre les sexes. De façon générale, seulement 8 % des femmes du Soudan du Sud savent lire et écrire.

Selon le rapport, l'aide humanitaire dans la région est insuffisante et mal coordonnée, sans compter l'absence d'engagement financier à long terme. C'est ce qui a amené M. Deng à retourner dans son pays.

« Jacob a pu gagner un monde complètement différent parce qu'il avait été à l'école, a expliqué M. Casey. Nous tenons l'éducation pour acquise. Nous allons tous à l'école quand nous atteignons l'âge d'y



Les dons de Jacob aident à bâtir des écoles au Soudan du Sud.

aller, et nous pouvons aller à l'université ou apprendre un métier. Ces enfants n'ont aucune de ces possibilités. »

En plus de s'occuper du projet d'école, Wadeng Wings of Hope a fait don de centaines de chèvres, de machines à coudre et d'un puits à Duk Padiet.

M. Casey appuie depuis le début la mission de Jacob Deng et continue de l'aider à recueillir des fonds et à se faire des contacts.

« Ce que je fais ne compte pas, a indiqué M. Casey. Je ne connais personne qui en fait autant pour les autres que Jacob. Il n'abandonne jamais. »

L'an dernier, M. Casey s'est joint à M. Deng à Ottawa pour rencontrer le premier ministre Stephen Harper, ainsi que Justin Trudeau, Bob Rae, Elizabeth May, Julian Fantino, John Baird et d'autres politiciens, de même que des représentants d'organismes non gouvernementaux à Ottawa.

« La réaction a été excellente, mais nous n'avons pas recueilli d'argent a expliqué M. Casey. Nous continuons de parler à

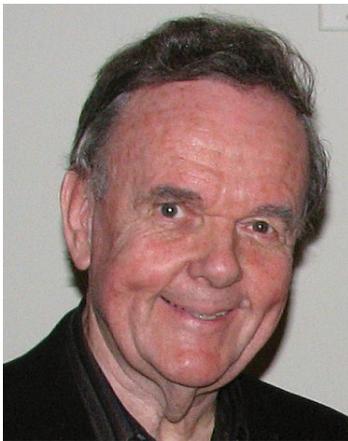
une foule de personnes et de ramasser des fonds par tous les moyens possibles. Nous ne ménageons aucun effort. »

M. Casey finance également une loterie pour aider à appuyer l'école. Il espère en faire une activité annuelle pour aider à couvrir les coûts d'exploitation lorsque l'école sera ouverte.

M. Deng donne des exposés dans les universités et les écoles secondaires partout en Nouvelle-Écosse. Il s'est également adressé aux étudiants de plusieurs universités de la région de Toronto. Il raconte son histoire, et les étudiants donnent ce qu'ils peuvent.

« Je ne sais pas comment il va y arriver, mais je l'ai vu surmonter des obstacles à maintes reprises, a expliqué M. Casey. Je suis convaincu qu'il va mener son projet à bien, et je vais lui apporter toute l'aide en mon pouvoir. »

Wadeng Wings of Hope est un organisme de bienfaisance canadien inscrit. Vous pouvez faire un don en ligne ou par chèque. Pour plus d'information, consultez wadeng.org.



Geoff Scott

Être ou ne pas être... un phoque bien dressé

par Geoff Scott

Je dois mes 5 victoires électorales et mes 16 années au Parlement aux 84 000 âmes dans un coin de pays qui ne porte habituellement pas les conservateurs dans son cœur.

Qu'est-ce qui compte le plus pour un député : la docilité face aux diktats du Parti, ou l'approbation des gens de sa circonscription?

Les démocraties parlementaires ne sont pas les seules aux prises avec ce débat séculaire sur ce qui doit primer entre la discipline de parti et la loyauté envers les électeurs. La république voisine du Canada a récemment vu son gouvernement paralysé pendant deux semaines essentiellement à cause de ce débat.

C'est au cours d'une récente visite « Du Parlement au Campus » de l'ACEP à l'Université de Windsor que deux d'entre nous avons été plongés dans notre propre débat devant 200 étudiants en science politique. Vers la fin de la séance, une jeune femme nous a posé doucement, à l'hon. Susan Whelan et moi, la question suivante : « À qui devez-vous votre allégeance en tant que députés, à vos électeurs ou à votre chef? »

L'ancienne ministre a aussitôt répondu qu'une fois élu, et surtout quand la solidarité ministérielle entre en jeu, vous êtes redevable envers le premier ministre (Jean Chrétien, dans son cas), ainsi que les militants libéraux et l'appareil du Parti qui vous a fait entrer au Parlement. Il est primordial d'obéir à la discipline de parti à l'égard de la législation, a soutenu Susan. L'ADN politique de Mme Whelan est impeccable : feu son père, l'hon. Eugene Whelan, a été le très populaire ministre de l'Agriculture du Canada pendant des années. Pourtant, malgré ses antécédents impressionnants, j'ai dit à notre auditoire que je n'étais pas

du tout d'accord avec mon honorable collègue. En tant que simple député et secrétaire parlementaire au sein du gouvernement de Brian Mulroney, je devais mes 5 victoires électorales et mes 16 années au Parlement aux 84 000 âmes dans un coin de pays qui ne porte habituellement pas les conservateurs dans son cœur. Je consultais interminablement mes électeurs. Quand des dossiers épineux survenaient à la Chambre, que ce soit le libre-échange, les droits des homosexuels ou l'avortement, les opinions de mes électeurs guidaient ma conduite davantage que la position du Parti presque à tous les coups.

Les jeunes loups

C'est au redoutable Val Sears, je crois, chef du bureau d'Ottawa du Toronto Star, que l'on doit l'image des « phoques bien dressés », au début des années 1960. M. Sears tournait en dérision la lourde majorité parlementaire du premier ministre conservateur John Diefenbaker. Cinquante ans plus tard, le député d'arrière-ban d'Edmonton—St. Albert Brent Rathgeber reprend la même image. Il a démissionné du caucus fortement majoritaire du premier ministre Stephen Harper en invoquant la même attitude dictatoriale du Cabinet du premier ministre (CPM).

Les doléances de M. Rathgeber tenaient au fait de devoir traiter avec « un jeunot non élu de 25 ans au Cabinet du premier ministre » (« les “juniors” en culottes courtes » comme les a appelés le sén. Mike Duffy pendant ses difficultés) qui dit aux députés quoi

faire et quoi penser. M. Rathgeber est l'illustration parfaite des simples députés qui s'impatientent dans l'ombre. Frustrés devant leur impuissance, ils finissent par démissionner du caucus ou changer de parti. Il peut s'agir d'un acte désespéré quand la discipline de fer du CPM contredit ce que le député sait d'instinct grâce à son expérience sur le terrain.

Le fiasco du Tea Party

« Les électeurs d'abord. » C'est en gros le sentiment qui a transformé l'aile du Tea Party du Parti républicain en épine au pied du Congrès à Washington.

Pensons à l'Albertain réincarné en sénateur texan, Ted Cruz. Lui et certains de ses collègues du Tea Party ont orchestré la récente fermeture de l'administration pour s'opposer à l'Obamacare.

La crise a été une illustration extrême de l'importance absolue accordée à l'opinion populaire. « Je ne travaille pas pour le Sénat. Je ne travaille pas pour les pouvoirs en place. Je travaille pour les 26 millions de Texans qui m'ont élu », a claironné le sénateur Cruz. « Si le choix qu'on me donne c'est d'être vilipendé par 99 sénateurs à Washington ou d'être apprécié par mes compatriotes texans, j'opte pour les applaudissements chez moi. »

Ma propre position est plus nuancée, du moins je l'espère. Quand je doutais de la manière de voter sur une question délicate et controversée, j'avais tendance à me fier à mon instinct — tempéré par une dose de gros bon sens politique.

Je n'irais cependant pas jusqu'à paralyser l'administration.

Une diversité pour répondre à vos besoins, des vols fréquents pour respecter votre horaire et un service au-delà de vos attentes.

Affrètement : Hawker Siddeley 748, ATR 42, ATR 72, Dornier 328JET

Services aux passagers : Vols quotidiens et fréquents, correspondances faciles, allers simples à bas prix

Frer : envoi général et prioritaire, carburant en vrac, marchandises de grandes dimensions, fret surdimensionné, services hors piste



CalmAir.com

Passager : 1-800-839-2256

Affrètement et fret : 1-888-225-6247



Hommage à Calm Air et au Lazy Bear Lodge

La réunion régionale à Winnipeg a été particulièrement spéciale en raison du crochet que nous avons fait à

Churchill, au Manitoba. Cette visite aurait été impossible sans l'aide du personnel amical de Calm Air et du Lazy Bear Lodge.

Calm Air est compagnie aérienne offrant des vols dans le Nord de la région centrale du Canada, y compris le Nord du Manitoba et le Nunavut.

De ces trois principales bases, situées à Winnipeg, à Thompson et à Churchill, au Manitoba, Calm Air assure des vols quotidiens et fréquents de transport de passagers et de marchandises partout au Manitoba ainsi que dans la région de Kivalliq au Nunavut. Calm Air maximise les recettes à tirer des vols de passagers en transportant des marchandises dans des grands et petits centres

situés partout dans son réseau. De plus, l'entreprise gère un service d'avions-cargos à tarif unitaire et de vols affrétés de transport de fret tout au long de l'année, et a vu le volume de marchandises qu'elle transporte augmenter chaque année au cours des six dernières années.

Calm Air offre des services de vols nolisés à différents clients, y compris le gouvernement, des entreprises et des groupes communautaires. Le transporteur peut également offrir un service de vols nolisés sur mesure grâce à la diversité de sa flotte. Le transporteur a une clientèle de base – passagers, transport de marchandises et vols nolisés – qui lui assure une source de revenus fiable chaque année et à toutes les périodes de l'année, mais cette base est assez diversifiée pour qu'il ne dépende pas financièrement d'un client en particulier.

Pour d'autres renseignements au su-

jet du service, consultez www.calmair.com.

Le Lazy Bear Lodge appartient à Wally Daudrich et à sa famille, qui gèrent non seulement un très bon hôtel et restaurant, mais aussi trois autobus amenant les visiteurs sur la toundra pour voir de près des ours polaires. Wally Daudrich offre également d'autres visites guidées de sites locaux, notamment un coup d'œil fascinant sur l'histoire, le terrain, la flore et la faune de la région.

Pendant l'été, Wally exploite une flotte d'embarcations pour l'observation des bélugas et offre des voyages d'aventure dans la nature à des invités de toutes les régions du monde.

Il collabore avec Calm Air afin d'offrir à des prix alléchants des visites de Churchill. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le Lazy Bear Lodge à www.lazybear-lodge.com.

Juillet-août : Réservez dès maintenant pour prendre part à une
AVENTURE ULTIME DANS L'ARCTIQUE CET ÉTÉ!



La folie estivale bat son plein!

Un bébé béluga nouvellement arrivé.



Le meilleur moyen d'être près de l'action! C'est l'été que la faune est à son apogée... Plus de 3 500 bélugas descendent dans la baie, tandis que les ours polaires quittent les plaques de glace pour trouver des endroits où chasser le long des rivages. Construit à la main à partir de rondins provenant de la forêt boréale avoisinante, le Lazy Bear Lodge est une destination unique dans le Nord! **RÉSERVEZ VOTRE PLACE PENDANT QU'IL EN EST ENCORE TEMPS!**



Aventures boréales.

Churchill, Manitoba, Canada

1-866-OUR-BEAR (Amérique du Nord)

1-204-663-9377 (International)

lazybearlodge.com